

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

LA CANDIDATURE DE L'ALGÉRIE APPROUVÉE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6909 SAMEDI 6 FÉVRIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

248 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

Page 16

SUPPRESSION DU CASIER JUDICIAIRE ET LA NATIONALITÉ DES DOSSIERS

LA PRISON POUR LES RÉFRACTAIRES



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a ordonné la suppression du casier judiciaire et la nationalité des dossiers administratifs instruisant les procureurs de mettre sous mandat de dépôt tout responsables qui exige ces documents aux demandeurs d'emplois. Page 3

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Lancement d'une plate-forme numérique

Page 2

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Bomare Company, meilleure entreprise exportatrice en 2019

Page 4

TRIBUNAL DAR EL BEIDA

Le procès des assassins d'Hervé Gourdel renvoyé au 18 février

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

PROTECTION CIVILE DE MÉDÉA

213 agents contaminés par la Covid-19

INTERVENANT dans toutes les situations de secours, les hommes de la Protection civile ont pour mission de sauver des vies humaines des dangers survenant dans les cas d'accidents de la route et d'accidents domestiques, d'incendies, d'explosions, de séismes, d'inondations ainsi que d'assurer leur évacuation vers les centres de soins et d'hospitalisation.

A ces missions se sont ajoutées les actions de lutte contre la pandémie de Covid-19. La Protection civile a en effet mobilisé ses équipes pour faire face à la situation mais il a été payé un lourd tribut, avec 213 agents contaminés et mis en isolement au sein d'un service dédié au traitement des malades et qui a été ouvert au sein de l'unité principale. Un chiffre révélé par Mohamed Chahb El-Aïn, directeur de la Protection civile, au cours d'une conférence de presse animée, mercredi dernier, au siège de l'unité principale. Il a indiqué qu'une cellule de veille chargée des statistiques quotidiennes, partagées sur une plate-forme, donne le nombre de cas de contamination par la Covid-19 et l'évolution de la pandémie, et ce à travers une représentation graphique des pics de la maladie et des décès enregistrés.

Déroulant le bilan d'activités de son secteur au titre de l'année 2020, le même responsable a fait état de plus de 29 000 opérations d'intervention effectuées, réparties entre différentes actions de secours et d'assistance à la population, notamment celles relatives à la lutte contre la pandémie de Covid-19, et ce en participant à toutes les opérations de prévention et aux opérations de désinfection des places et édifices publics, des écoles, des mosquées, etc.

Autre source d'inquiétude soulignée, la hausse fulgurante du nombre de personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone, qui a fait quelque 190 victimes sauvées in extremis et provoqué la mort de 3 personnes en 2020, alors qu'en 2021, il a été enregistré une moyenne de 6 à 10 personnes asphyxiées par jour. Une augmentation expliquée, par le même responsable, par l'imprudence des familles lors du choix et de l'utilisation des moyens de chauffage et de cuisine, lesquels sont souvent à l'origine de fuites de gaz, faute d'aération suffisante.

Cependant, un déficit de près de 700 agents est enregistré. Un renforcement de l'unité principale, des 21 unités secondaires, des postes avancés et l'ouverture prochaine de 4 unités au niveau des daïras Guelb Kébir, Ouled Antar, Seghouane et Sidi Naâmane sont nécessaires, selon le directeur de la Protection civile de Médéa, pour qui les structures de sa direction disposent de tous les moyens d'intervention logistique nécessaires pour mener toutes les d'opérations (reconnaissance et intervention en milieu périlleux, sauvetage aquatique, risques technologiques et chimiques (dépollution, sauvetage, déblaiement...).

Il convient d'indiquer que des moyens aériens ont été utilisés en renfort par la Protection civile lors des opérations de lutte contre les incendies de forêt, dans la recherche d'un citoyen disparu dans la zone du lac Dhaya ou encore pour le transport d'un malade de la ville de Médéa à l'aéroport d'Alger pour son transfert vers l'Allemagne en vue d'une opération délicate à la jambe atteinte d'une maladie atypique.

Nabil B.

JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Lancement d'une plate-forme numérique

C'est au Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draâ Ben Khedda que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a donné, jeudi dernier, le coup d'envoi de la mise en pratique de la plate-forme numérique, et ce à travers le territoire national.



De notre bureau, Saïd Tissegouine

Il faut comprendre qu' à travers ce nouveau système de prise en charge sanitaire du cancéreux, dorénavant, le patient, et dans le cadre de son traitement par chimiothérapie ou radiothérapie, pourra s'adresser à n'importe quel Centre de lutte contre le cancer du pays. L'avantage de cette plate-forme numérique se situe dans le cadre temporel. Autrement dit, chaque Centre de lutte contre le cancer, grâce à ce système de numérisation, a toutes les données sur la programmation des séances de chimiothérapie et de radiothérapie des autres centres du pays. Aussi, le patient concerné jouira de ces données et, par conséquent, pourra se diriger vers le centre de son choix si, toutefois, la date de la programmation l'arrange. Exemple : un patient de la wilaya de Touggourt pourra, à partir de sa wilaya de résidence, pourra se faire inscrire au Centre de lutte contre le cancer de Draâ Ben Khedda s'il le désire, c'est-à-dire si la date l'arrange ; ce qui est souvent le point cardinal dans le traitement contre le cancer. En revanche, le point négatif de ce système est le transport et l'hébergement du patient qui doit se rendre vers une autre wilaya, et, bien sûr, dans ce cas, l'élément financier. Cette difficulté survient dans la mesure où les lits des centres de lutte contre le cancer sont limités en nombre. Or, le nombre de cancéreux ne cesse de connaître une croissance vertigineuse. La wilaya de Tizi Ouzou compte, à elle seule, 2 000 nouveaux cas en moyenne chaque année. Toujours est-il que pour pallier un tant soit à ce déficit en matière de lits et d'hébergement, des associations de bienfaisance tentent d'édifier des maisons d'hôte. Cela reste naturellement insuffisant. C'est pourquoi nombre de médecins ont avoué au Jeune Indépendant que le déplacement et l'hébergement restent un obstacle majeur pour un cancéreux désirant bénéficier d'une séance thérapeutique en dehors de sa wilaya de résidence. En définitive, seuls les nantis peuvent s'offrir un tel «luxe». Or, il est connu que les cancéreux dont l'aisance financière est avérée se font soigner à l'étranger. Sur ce même volet de la santé, Abderrahmane Benbouzid a reconnu que l'Algérie traîne un grand déficit. Le ministre a fortement regretté cet état de fait dans la mesure où «nous avons d'excellents médecins et des infrastructures hospitalières adéquates pour mener une véritable politique de la santé». C'est pourquoi il a plaidé pour une étude approfondie quant à la mise en place d'une véritable dynamique de santé, laquelle dépend fondamentalement d'une parfaite cohésion entre toutes les parties concernées. Pour revenir sur le volet précis du cancer, le ministre, après avoir souligné que cette maladie constitue une préoccupation mondiale, a déclaré que l'Algérie enregistre 50 000 cas en moyenne chaque année, soit 100 cas par 100 000 habitants. Pour sa part, le Pr Messaoud Zitouni a développé un discours aux relents philosophiques sur le cancer et ses origines, et ce près avoir mis en exergue l'amélioration des moyens matériels et humains de lutte contre le cancer en Algérie et rappelé que la Covid-19 a bousculé le système mondial de la santé. «Cette pandémie, qui a surtout touché les pays développés, est une réponse à l'homme qui a perturbé l'écosystème de la planète. Le Pr Messaoud Zitouni a pointé un doigt accusateur vers le nouveau mode de vie et les habitudes alimentaires de l'homme, occidental notamment. «C'est pour ces raisons d'ailleurs, je le rappelle, que l'Occident est le plus touché par cette pandémie de la Covid-19», a-t-il indiqué, faisant le parallèle entre ce virus mortel et le cancer, en mettant toutefois en avant une nuance entre les deux, à savoir que la Covid-19 évolue très vite alors que le cancer évolue lentement. En revanche, le point commun à ces deux maux planétaires reste les bouleversements que connaît le monde. Quant à la lutte contre le cancer dans notre pays, l'orateur a suggéré la prise en compte de ces bouleversements justement, dont principalement l'élément démographique. «Les éléments infrastructurels et humains, à eux seuls, ne peuvent suffire», a précisé le Pr Messaoud Zitouni, estimant que la prévention reste l'élément clef de la lutte contre le cancer. Le Pr Messaoud Zitouni a révélé enfin qu'au cours de l'année 2020, le monde a enregistré 20 millions de cas de cancer. Notons également que le ministre de la Santé, accompagné du ministre délégué à la Réforme hospitalière, Smaïl Mesbah, et du Pr Messaoud Zitouni, a visité, à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, les services de radiothérapie, d'oncologie médicale, d'hématologie, d'oncologie pédiatrique et le service hospitalisation type du Centre de lutte contre le cancer ainsi que l'établissement en cardiologie et chirurgie, qui est mitoyen du premier. Enfin, il convient de souligner que cette visite ministérielle n'a pas été du goût de pas mal de monde, notamment la presse. Les journalistes ont en effet été empêchés d'approcher le ministre par crainte que ne lui soient posées des questions gênantes. Le chef de protocole du wali, Mokrane Aouiche, a menti à la presse en déclarant qu'Abderrahmane Benbouzid tiendrait un point de presse à la fin de sa visite, d'où une opposition farouche, comme il est de coutume d'ailleurs, à tout journaliste tentant de l'approcher. C'est pourquoi nombreux sont les journalistes à avoir grincé des dents lorsqu'ils ont compris que, finalement, le point de presse n'était pas au programme. Quant au wali, qui a annoncé à cor et à cri que l'hôpital 60 lits des Ouadhias serait inauguré le 5 juillet prochain, et que ceux de Bouzguène et Aïn El-Hammam seraient livrés en 2023, n'a en revanche fait aucune déclaration concernant le projet de réalisation du nouveau CHU prévu à Oued-Falli, gelé voilà plusieurs années déjà. Notons que le terrain d'assiette devant accueillir ce projet est prêt et que les propriétaires initiaux du terrain ont été indemnisés. Cependant, le dossier a été mis sous le boisseau depuis longtemps.

S. T.

RÉVISION DES LOIS SUR LA COMMUNE ET LA WILAYA

Vers la consécration de nouvelles dispositions

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a indiqué jeudi à Alger que l'approche adoptée par son secteur dans la gestion locale visait la «consécration de nouvelles dispositions relatives notamment à l'encadrement de la gouvernance et à la gestion de l'administration territoriale et de la fiscalité locale».
Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, M. Beldjoud a exposé la vision de son secteur concernant la gestion des affaires locales, indiquant qu'elle avait pour but «la consécration d'une série de nouvelles dispositions, par rapport aux textes en vigueur, relatives notamment à l'encadrement de la gouvernance et à la gestion de l'administration territoriale, de la fiscalité locale et de la ville, tout en mettant un terme au chevauchement des compétences et en définissant les champs d'intervention de chaque collectivité locale».
Cette approche avait également pour objectifs «la régulation de l'autorité de contrôle et la garantie de solutions lors des délibérations des assemblées locales élues», a-t-il fait savoir, outre «le renforcement et la promotion de l'investissement, la définition des modes de gestion des infrastructures publiques afin d'imprimer davantage de flexibilité à la gestion des affaires des collectivités locales».
En réponse à une préoccupation du sénateur, Fouad Sebouta sur le sort du projet relatif à la loi sur les collectivités locales, le ministre a fait remarquer que les lois relatives à la commune et à la wilaya avaient montré leurs limites, eu égard aux mutations politiques et socioéconomiques et aux nouvelles exigences du pays.
«Il est impératif de revoir leurs dispositions», dira-t-il, d'autant plus que les collectivités territoriales, étant des structures publiques de l'Etat par excellence, constituent «la pierre angulaire pour l'exécution des dispositions constitutionnelles, voire un espace idoine pour l'exercice de la démocratie».
Il a également rappelé que l'idée d'initier une réforme globale de l'organisation territoriale et de la gestion administrative au niveau local, à même de définir précisément les compétences de l'Etat et des collectivités locales, dans le cadre d'une approche intégrée sous tendue par la nouvelle Constitution, est l'un des engagements inscrits dans le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.
A ce titre, il a indiqué que le programme présidentiel renfermait un ensemble de visions «profondes» des réformes à tous les niveaux, en ce sens que «les pouvoirs publics s'attèlent aujourd'hui à l'adaptation de tous les textes juridiques, législatifs et réglementaires, et des dispositions garantissant les droits des citoyens et définissant les obligations des institutions de l'Etat pour atteindre cet objectif».
Ainsi, le secteur de l'Intérieur s'emploie, ajoute M. Beldjoud, à mettre en place des mécanismes et des dispositions visant à «assurer la gestion et l'administration des affaires locales», en créant un cadre juridique garantissant la réalisation de cet objectif.

H. B.

LES AGENTS ADMINISTRATIFS DÉSOBÉISSANTS SERONT EMPRISONNÉS

Zeghmati supprime le casier judiciaire et la nationalité des dossiers

«Le comportement de certains agents de l'administration n'est autre qu'une désobéissance sur l'Etat algérien », a qualifié jeudi à partir de Constantine le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, les agissements de responsables d'administrations qui continuent d'exiger le certificat de nationalité pour les dossiers administratifs. Le ministre s'est montré menaçant et a promis de les « punir par la prison » si des informations sur le sujet lui parviendraient. Des déclarations faites en marge de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège de la cour de Constantine.

Abdelkader Zeghmati a ainsi relevé que certaines administrations continuent d'exiger aux citoyens comme documents à fournir pour des dossier administratifs le casier judiciaire et la nationalité faisant fi, dira-t-il, « des instructions du premier ministre, sous prétexte qu'elles (les administrations) n'ont rien reçu concernant le texte pourtant signé par le premier ministre Abdelaziz Djerrad, et a même été publié sur le journal officiel ». Il promet ainsi de recourir à la prison contre tout contrevenant, châtiment qui pourrait aussi toucher les procureurs de la République qui négligeraient des plaintes de citoyens victimes de telles pratiques.
Lors de sa prise de parole, l'hôte de la ville des ponts, a profité de l'occasion pour prendre la défense des avocats. Zeghmati n'a pas tari d'éloge aux membres des barreaux, lesquels devraient, dira-t-il, être traités comme partie intégrante de toute la composante de la justice, précisant que les rapports entre magistrats et avocats peuvent se contredire mais aussi se compléménter. Il se peut, reconnaît-il qu'il y ait eu quelques dépassements ici et là et qui ont touché le corps de la défense, cela ne doit pas constituer une inquiétude, qualifiant cela de « chose naturelle », l'essentiels c'est qu'il y ai la bonne volonté, chaque acteur, que ce soit le juge ou l'avocat doit être convaincu de sa mission », Le juge et l'avocat sont condamnés à coopérer, puisque ans l cas contraire le seul perdant sera le citoyen et l'Etat, ajoutera-il, rappelant au passage qu'il avait lors ses débuts dans le secteur de la justice beaucoup appris de ses « aînés avocats ». Le ministre fera un petit flash-back sur ses débuts dans le secteur de la justice. Ce fut en 198, lorsqu'il fut nommé comme procureur de la république, racontera-t-il, « j'entretenais des liens très amicaux avec les avocats lesquels étaient invités chez moi ».
Sur un autre registre, le chef du département de la Justice s'est étonné du peu d'affaires liées à la cybercriminalité traitées par la cour de Constantine, une quarantaine durant toute l'année 2020, pour grande métropole comme Constantine lui a semblé négligeable.



Autre point soulevé par le ministre celui relatif aux nombres très important d'erreurs constatées dans la transcription des noms et prénoms des citoyens et dont le nombre a atteint rien que pour l'année 2020 près de 10 milles plaintes, un chiffre qualifié par M. Zeghmati « d'énorme » et qu'il ne faut en aucun cas négliger. Il exhortera dans ce sens , les procureurs de la République de veiller lors de leurs visites des structures des assemblées communales à mener leur tâche avec beaucoup de rigueur et en cas de constat de négligences de punir sans trop tarder tout agent défaillant, le citoyens dira-t-il « en a assez ».
Le ministre ne manquera pas non plus de faire part de sa satisfaction procès tenues à distance, procédures imposées par l'actuelle crise sanitaire liée à la covid-19. Pour rappel, plusieurs procès avaient été tenues par visio-conférence, le ministre avait au mois de juin dernier annoncé que la procédure allait être élargie au domaine pénal avec avait-il tenu à rassurer « des conditions et garde-fous bien définis »
L'hôte de la capitale de l'Est a par ailleurs tenu à appeler les magistrats à s'ouvrir davantage sur le monde extérieur, à faire preuve de plus de communication, à nouer des relations avec les autres institutions de l'Etat et de suivre la marche de la modernité et du développement à laquelle est soumis le monde entier.Au cours de sa virée effectuée au centre régional des archives situé à la ville nouvelle Ali Mendjli, le ministre s'est étonné du peu de documents transférés à la nouvelle structure. Il donnera ainsi un ultimatum d'un mois aux six cours de l'Est du pays pour accélérer l'opération de transfert de leurs archives au centre de Ali Mendjli, il chargera pour cela l'inspecteur général du ministre de la Justice pour veiller personnellement sur le déroulement de l'opération.

De Constantine, Amine B.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

La candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent approuvée

L'UNION AFRICAINE (UA) a approuvé, jeudi, la candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. «Les travaux de la 38e session du Conseil exécutif de l'UA ont été clôturés par la validation de la candidature de l'Algérie au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2024-2025», a tweeté jeudi M. Boukadoum.Le Conseil exécutif a mis l'accent sur «l'impératif attachement aux principes fondateurs de l'UA», a ajouté M. Boukadoum dans son tweet.
Dans son intervention lors des travaux du Conseil exécutif de l'UA, M. Boukadoum a affirmé que «l'Algérie, fermement convaincue du principe de solidarité et du partage équitable des charges et soucieuse de la concrétisation des objectifs du continent africain, sur tous les plans, tient à s'acquitter, à temps, de ses contributions financières au budget de l'UA et au Fonds pour la paix», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session a été consacrée à l'examen d'une série de rapports, dont celui relatif à la mise en œuvre de la stratégie continentale commune de lutte contre la Covid-19, et d'exposés sur les activités de différents organes de l'UA au titre de l'exercice écoulé.
Le Conseil exécutif s'est également penché sur le progrès réalisé dans la mise en œuvre des réformes structurelles de l'UA.
La 38ème session du Conseil exécutif de l'UA a été tenue, rappelle-t-on, en préparation des travaux de la 34e session ordinaire du Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'UA, prévue les 6 et 7 février courant par visioconférence et placée sous le thème: «Arts, Culture et Patrimoine: des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons». Il sera procédé, lors du Sommet, à l'élection de nouveaux membres de nombre d'organes de l'organisation continentale, à leur tête les six commissaires du Conseil exécutif de l'UA.
De même qu'il est prévu, lors de cette élection et pour la première fois, la fusion des deux Départements Affaires politiques (DAP) et Paix et Sécurité (DPS), le but étant de conférer plus de poids au poste de Président du Conseil de paix et sécurité (CPS), de manière à permettre au Commissaire de gérer les différends politiques et les questions relatives à l'instabilité dans le continent, telles que les protestations contre les résultats des élections.

M. D.

OMRA

400 agences de tourisme et de voyages agréées

LE NOMBRE des agences de voyage et de tourisme agréées par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) pour l'organisation de saison de la Omra 1442 de l'hégire a atteint plus de 400 agences, et ce, en attendant la garantie de toutes les conditions nécessaires à la reprise de l'activité et l'autorisation des hautes autorités, a-t-on appris jeudi auprès d'une source à l'Office.
Un total de 505 agences de tourisme et de voyages se sont inscrites via le portail électronique de l'Office pour participer à l'organisation de la saison de la Omra pour l'année 1442 de l'hégire, a déclaré à l'APS Hidaoui Mustapha, chargé d'information à l'Office, précisant que 421 agences ont été agréées à ce jour (jeudi).
330 agences parmi celles inscrites avaient participé à l'organisation de la précédente saison, ce qui les habilite «systématiquement» à participer à cette nouvelle saison, dès la reprise de cette activité et une fois les conditions réunies avec l'autorisation des hautes autorités du pays.
Les agences candidates pour la première fois sont estimées à 175, dont 134 ont effectivement téléchargé le dossier de candidature via le portail électronique dédié à la Omra, créé par l'Office pour faciliter l'opération d'inscription, précise la même source, ajoutant que 115 dossiers ont été validés contre 19 rejetés.
Le nombre des agences saoudiennes inscrites s'élève à 261 et des contrats ont été conclus avec 165 d'entre elles, selon la même source.
Concernant la délivrance des agréments habilitant les agences de tourisme à participer à la saison 1442 de la Omra, 385 ont été délivrés en attendant la délivrance de 33 autres et la finalisation de 3 autres, portant le total des agréments à 421.
Il a relevé que les agences de voyage titulaires d'autorisations d'organisation de la Omra 1442 de l'hégire sont tenues «de ne pas faire la promotion des programmes de la Omra», au vu des circonstances imposées par la propagation du nouveau coronavirus sous peine de sanctions prévues dans le cahier des charges, voire le retrait de leurs agréments.
«Les citoyens sont également invités à faire preuve de vigilance et à ne pas céder aux fausses annonces et aux programmes trompeurs auxquels peut recourir une quelconque agence», a-t-il rappelé.
Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, avait affirmé, jeudi à Blida, que la question de reprise des vols de la Omra «n'est pas à l'ordre du jour», vu la poursuite de fermeture de l'espace aérien pour stopper la propagation de l'épidémie du nouveau coronavirus (COVID-19).
Il a ajouté que son département ministériel «n'est pas pressé d'ouvrir le débat sur cette question», au vu de la poursuite de la propagation de cette pandémie.
«Notre intérêt est axé actuellement sur la sauvegarde de la santé des citoyens», a-t-il observé.

M. B.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Bomare Company, meilleure entreprise exportatrice en 2019

Le trophée de la meilleure entreprise algérienne exportatrice hors hydrocarbures pour l'année 2019, «TROPHEE EXPORT 2019», a été décerné à la société Bomare Company, spécialisée dans l'industrie électronique.



Lors d'une cérémonie organisée jeudi dernier, au Centre international des conférences, Bomare company, premier exportateur algérien de produits électroniques vers l'Europe sous sa marque commerciale Stream System, a décroché le «TROPHEE EXPORT 2019», décerné par le jury installé au World Trade Center Algiers, désignant ainsi BOMARE COMPANY comme meilleure entreprise exportatrice en 2019. La cérémonie, devenue une tradition, d'autant qu'elle est organisée depuis 2003 par le World Trade Center Algiers (WTCA), distingue les entreprises algériennes, particulièrement les PME et PMI qui exercent dans les secteurs hors hydrocarbures pour leur performance et leur démarche exemplaire et originale à l'exportation. Bomare Company, qui a déjà décroché en 2016 le trophée Export pour la catégorie Encouragement Export, occupe désormais la première place du podium, compte tenu de l'exportation de ses produits, notamment vers le marché européen, à l'instar de l'Espagne. Cette entreprise innovante a pour ambition de développer le secteur de l'industrie électronique algérien en Europe. Ali Boumédiène, directeur général de l'entreprise, qui a exprimé sa satisfaction quant à cette distinction, a fait part de la volonté de l'entreprise d'aller encore de l'avant. «On va encore continuer de travailler pour le bien de notre pays. Notre défi, c'est la concrétisation de l'indépendance de l'économie de notre pays sans pétrole et sans gaz», a-t-il indiqué.
*Le ministre du Commerce, qui a pris part à cette 17e édition, a mis en exergue les capacités du pays pour augmenter les exportations hors hydrocarbures à 5 milliards de dollars, comme cela a été indiqué par le président de la République, lequel avait souligné qu'à partir de 2022, la dépendance aux hydrocarbures devrait être réduite à au moins 80%. «Nous pouvons gagner la bataille de l'exportation », a déclaré Kamal Rezig. Preuve en est les exportations du pays durant l'année 2020 malgré la crise sanitaire. «On a pu réaliser le même chiffre ou un peu plus que celui réalisé en 2019», a-t-il précisé, soulignant sa «grande confiance» dans les opérateurs économiques, lesquels, estime-t-il, sont capables de réaliser 5 milliards de dollars d'exportation hors hydrocarbures, surtout durant l'année 2021et notamment dans le cadre la zone de libre-échange continentale africaine. «Il ne suffit pas de réaliser l'autosuffisance, il faut aussi placer nos produits sur le marché international», a-t-il ajouté. Rappelons que pour l'année 2018, le trophée de la meilleure entreprise algérienne exportatrice hors hydrocarbures avait été décerné à la société privée Condor Electronics, spécialisée dans la fabrication des équipements électroniques et électroménagers.

Lilia Aït Akli

CONCOURS D'ACCÈS AU DOCTORAT

Lancement d'une plate-forme numérique consacrée aux résultats

UNE PLATE-FORME numérique, dédiée à l'annonce des résultats de l'examen des dossiers des candidats ayant postulé au concours d'accès au doctorat pour l'année 2020-2021, a été lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur.
Le département de Abdelbaki Benziane a publié, sur sa page Facebook, le lien permettant aux plus de 580 000 candidats de consulter les résultats de l'examen de leurs dossiers. En effet, la plate-forme numérique Progress a été lancée à la fin du mois de janvier pour permettre d'effectuer l'opération d'inscription au doctorat du 3e cycle. Le dépôt du dossier d'inscription a donc été fait en ligne jusqu'au 10 janvier. Les candidats ont dû confirmer leur choix durant les deux jours suivant la clôture des inscriptions, soit les 11 et 12 janvier. Le ministère a par ailleurs consacré deux jours au dépôt des recours des étudiants, relatifs à la candidature, et ce via la même plate-forme. Ils seront examinés du 7 au 10 février en cours, avant que ne soit annoncée la liste définitive des candidats. Les candidats retenus retrouveront leurs noms dans la liste définitive le 8 février, sur la plate-forme Progress, et passeront le concours qui aura lieu du 13 au 27 février 202». Le département de Abdelbaki Benziane a souligné que les concours se dérouleront les jeudis et samedis à l'établissement universitaire concerné. Les résultats du concours seront connus dans un délai de 3 jours maximum. Les candidats ayant réussi au concours pourront revenir vers la plate-forme Progress pour finaliser leurs inscriptions dans un délai maximum de 15 jours. Pour rappel, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué que le concours de doctorat pour cette année «est marqué par l'annulation du système de classification des étudiants selon la moyenne obtenue en master, ce qui a permis à tous les étudiants titulaires d'un master, n'ayant pas redoublé d'année durant les 1er et 2e cycles, de déposer leurs candidatures au concours d'accès au doctorat». A ce propos, M. Benziane a fait état de l'habilitation de 813 nouvelles offres de formation doctorale (troisième cycle) au titre de l'année universitaire 2020/2021. «Ces nouvelles offres couvrent quatorze domaines dans le cycle de doctorat, répartis sur 77 établissements universitaires», a-t-il souligné, précisant que 7 522 étudiants peuvent prétendre à une formation doctorale sur un total de 231 000 candidats inscrits au concours.

Lynda Louifi

APRÈS LA LEVÉE DU COUVRE-FEU À ANNABA

Promenade tardive sur la corniche et retour de l'informel

A peine la levée du couvre-feu décidée, dimanche dernier, les vieilles habitudes reviennent en force. Deux habitudes si chères aux habitants de la Coquette. La promenade sur la corniche et le marché informel ont occupé, ces derniers jours, les Annabis.

Ce sont des milliers de citoyens qui ont défilé tout le long des plages de Fellah-Rachid (ex-saint Cloud) et Rizi-Amor (ex-Chapuis) jusqu'à une heure tardive de la nuit. Ils sont là pour humer l'air marin, faire des marches nocturnes, savourer le temps présent autour d'un thé ou d'une pizza et se remémorer l'ancien temps avant l'avènement du coronavirus. Certains d'entre les promeneurs se sont même installés sur le sable des plages en louant des chaises et des tables. Ils viennent en famille avec les enfants et les grands-parents. Le même mouvement est observé sur le cours de la Révolution, où l'on se promène en groupe ou on s'attable pour consommer un café, siroter un jus ou manger des glaces. Les masques sont peu visibles et des brigades de police interviennent ici et là pour demander aux citoyens de toujours respecter les gestes barrière contre le coronavirus, car ce fléau existe encore et peut frapper à tout moment. Interrogé sur l'absence du port du masque, un père se promenant avec ses deux enfants sur le cours de la Révolution répond au Jeune Indépendant : «Chaque jour, je vois que peu de personnes le portent. J'ai pensé, et surtout après la décision des pouvoirs publics de la levée du couvre-feu, que le coronavirus avait disparu. Et puis il y a le vaccin aujourd'hui.» Une réflexion inconsciente qui semble être partagée par de nombreux promeneurs sur le cours de la Révolution, oubliant l'existence, toujours aussi dangereuse, de la Covid-19. Une jeune fille, excédée, confie : «J'en ai marre de le porter, je l'ai suffisamment porté, et c'est trop. La Covid-19 a disparu à Annaba. On n'est pas comme les Européens. D'ailleurs, c'est parce que les autorités ont fermé les frontières que la Covid-19 ne s'est pas trop propagée dans le pays». Des déclarations non convaincantes mais qui expliquent la négligence du port du masque.



L'INFORMEL REVIENT AU GALOP

Il fait aucun doute que la crise économique qui frappe de plein fouet le pays et le taux de chômage en hausse sont des facteurs qui favorisent le marché informel. Pas de travail, pas de harga qui coûte cher. La plupart des jeunes se jettent dans l'informel pour gagner leur vie. La levée de couvre-feu, en l'espace d'un jour, a détruit le dur labeur des services de sécurité qui œuvraient de détruire le marché informel. En voyant les tonnes de marchandises qui ont envahi tous les espaces, en plein centre-ville d'Annaba, et les fréquentes bagarres entre les vendeurs, pendant lesquels gourdins, barres de fer et armes blanches entrent en jeu, on se demande si l'autorité en place est bien là. Ces derniers jours, même les piétons ne peuvent circuler ni sur les trottoirs ni sur les chaussés. Tout appartient aux marchands de l'informel. Et si un passant venait à marcher par inadvertance sur l'un de ces produits, il est sûr d'entendre des insultes, s'il n'est pas carrément agressé par l'un de ces énergumènes, et ce sans que personne ne réagisse. La rue Ibn Khaldoun (ex-Gambetta), connue pour être le premier pôle d'attraction de la ville avec ses bazars et ses magasins bien achalandés, est aujourd'hui occupée par de «nouveaux commerçants des rues». Dans ce souk quotidien, on trouve de tout : du coupe-ongles à la lingerie féminine en passant par toutes sortes de robes, de chaussures et de sandales sans oublier les ustensiles de cuisine. Les vendeurs, qui interpellent les passants, leur proposent ces marchandises de très mauvaise qualité mais à des prix défiant toute concurrence. Interrogés par le Jeune Indépendant sur la provenance des marchandises, l'un deux a répondu : «Ça vient d'un peu partout, d'El-Eulma, de Souk Dubaï, de Tadjenant, de Sétif, d'Alger et même d'Oran pour certains produits. Nos fournisseurs sont des grossistes qui nous livrent la marchandise à domicile. Bien sûr, il n'y a ni facture ni garantie. On achète et on revend pour gagner un peu d'argent sans trop poser de questions». Notons que ce commerce de l'informel se fait actuellement sous les yeux des policiers, impassibles, alors que les commerçants détenteurs d'un registre du commerce expriment leur colère. A Rahbat Ezrah, El-Hattab ou Souk-Ellil, c'est pratiquement la même chose. Des vendeurs de tous âges sont alignés tout le long des trottoirs et sur les chaussées, au grand dam des commerçants inscrits. Interrogé, un citoyen en train de faire ses courses déclare : «Je ne comprends pas pourquoi les policiers ne font pas leur travail habituel, c'est-à-dire chasser ces marchandsde l'informel. D'habitude, les policiers ne font que ça dans les rues. Si cela continue, toute la ville ne sera plus qu'un grand bazar où l'anarchie régnera en maître incontesté.» Plus loin, sur le marché du Boulodrome, un policier lance à un vendeur clandestin : «Toi, toi, porte ta bavette», et le bazar continue.

UNIVERSITÉ DE BLIDA 2

Signature d'un accord de formation avec le Haut Conseil islamique

LE PROFESSEUR Khaled Ramoul, directeur de l'Université de Blida 2, a signé un accord-cadre de formation et de coopération avec le Haut Conseil islamique, en présence de son président, le professeur Bouabdallah Ghoulamallah.

Cet accord vise à développer les relations de l'université avec l'environnement socioprofessionnel, et d'améliorer la coopération scientifique et culturelle et les échanges universitaires.

De son côté, le Professeur Khaled Ramoul, Directeur de l'Université de Blida 2, lors du discours de la cérémonie de signature, a confirmé que cet accord avec le Haut Conseil islamique donnera une forte impulsion à de nombreuses recherches, disciplines et laboratoires de recherche dans les domaines des sciences économiques et de la banque islamique, ou les sciences juridiques, les questions familiales, voire les sciences sociales Et les études des transformations sociales que la société algérienne connaît ces dernières années.

Le professeur ' Ramoul' a aussi considéré que l'accord est une opportunité pour le professeur et les chercheurs afin de bénéficier des expériences du Haut Conseil islamique dans le traitement de nombreux sujets à l'étude. Le directeur de l'université a également indiqué que l'Université de Blida 2 comprend plus de 18 laboratoires de recherche en sciences humaines, 17 revues et plus de 1020 professeurs, dont 130 professeurs de l'enseignement supérieur. Dans le même contexte, le professeur Abdellah Ghoulam Allah, président du HCI, a salué les efforts consentis par l'Université de Blida 2. Il a estimé que l'accord est une opportunité de communication entre le Conseil et l'université dans plusieurs domaines, et l'université est un bon endroit pour bâtir un citoyen bon et efficace qui réalise les valeurs nationales, islamiques et humaines, il a également ajouté que seuls les jeunes Algériens instruits sont capables de préserver le message des martyrs, et que la plus grande arme qu'ils possèdent est la connaissance. Enfin, le président du Conseil suprême islamique s'est félicité de la conclusion de cet accord, qui constituerait un pont efficace pour la tenue de séminaires, de conférences et de recherches scientifiques entre le Conseil suprême islamique et l'Université de Blida 2, '' Lounici Ali''. L'accord se concentre sur la mise en place d'un mécanisme de développement des relations de coopération entre l'Université de Blida 2 et le Conseil islamique suprême en encourageant la participation à la recherche scientifique, la double supervision des lettres et des notes, et la formation d' équipes homogènes de recherche scientifique, en plus de faciliter le mouvement des étudiants et des chercheurs en s'inscrivant à des programmes d'études dans les deux établissements.

L'accord soutient également l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines de la gestion, de la formation académique et de l'évaluation, et la mise en place d'un système de qualité dans l'enseignement supérieur en élargissant le partenariat scientifique .

T . Bouhamidi

POUTINE, ALLIANCES, GUERRE AU YÉMEN....

Joe Biden rompt avec la politique étrangère de Donald Trump

L'Amérique est de retour. La diplomatie est de retour», a annoncé Joe Biden dans son premier discours de politique étrangère, prononcé depuis le département d'État. Le président américain a dévoilé, ce jeudi 4 février, sa stratégie diplomatique, en rupture avec la diplomatie de Donald Trump.

«Nous renforçons nos efforts diplomatiques pour mettre fin à la guerre au Yémen», « qui a créé une catastrophe humanitaire et stratégique», a déclaré le président des États-Unis.

«Cette guerre doit cesser», a-t-il martelé, confirmant la nomination d'un diplomate chevronné, Timothy Lenderking, comme émissaire pour le Yémen. «Et pour souligner notre détermination, nous mettons fin à tout soutien américain aux opérations offensives dans la guerre au Yémen, y compris aux ventes d'armes.»

Concrètement, Washington va annuler la vente controversée à Ryad de «munitions de précisions» décidée à la fin du mandat de l'ex-président républicain, qui a toujours soutenu, envers et contre tout, le royaume saoudien, pilier avec Israël de sa politique anti-Iran.

Remettre en cause ce soutien à l'Arabie saoudite, c'est donc bousculer les équilibres des alliances régionales et redessiner la stratégie des États-Unis au Moyen-Orient.

Ryad dirige une coalition militaire accusée de nombreuses bavures envers les civils dans son intervention auprès du gouvernement yéménite contre les rebelles Houthis, appuyés par l'Iran.

Les Houthis ont salué l'arrêt de l'implication américaine. «Nous espérons que ce sera le début d'une décision visant à mettre fin à la guerre au Yémen», a déclaré Hamid Assem, responsable politique des insurgés à Sanaa.

Cette décision pourrait aussi être interprétée comme un geste de bonne volonté par l'Iran, qui s'apprête à entrer dans des tractations complexes avec Washington pour sauver l'accord sur le nucléaire iranien



dont Donald Trump avait claqué la porte.

«Les États-Unis sont-ils prêts à réduire les centaines de milliards de dollars d'armes qu'ils vendent dans notre région? Sont-ils prêts à mettre fin au massacre d'enfants au Yémen?», avait interrogé en début de semaine le chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif sur CNN International.

Bien que le retour dans l'accord de 2015 soit considéré comme une «priorité cruciale» par la Maison Blanche, Joe Biden ne l'a pas évoqué dans son discours.

Le 46e président des États-Unis a par ailleurs confirmé qu'il allait «stopper» le retrait partiel des troupes américaines d'Allemagne, le temps d'un «réexamen global de la posture» des forces déployées à l'étranger confié au ministre de la Défense Lloyd Austin.

Donald Trump avait annoncé en juin vouloir diminuer grandement, à 25 000 soldats, les forces américaines en Allemagne. Cette décision avait suscité des remous au sein de la classe politique américaine ainsi qu'en Europe, où les alliés de Washington, Berlin en particulier, ont été malmenés pendant les quatre années de mandat du milliardaire new-yorkais.

«L'Amérique est de retour, la diplomatie est de retour», a martelé Joe Biden. «Nous allons rebâtir nos alliances», a-t-il de nouveau promis.

Le locataire de la Maison Blanche a défendu les valeurs classiques de la diplomatie américaine - promotion de la démocratie et des droits humains -, délaissées selon lui par Donald Trump.

Et pour illustrer ce «retour» du «leadership moral» sur la scène internationale, il a annoncé que les États-Unis accueilleraient dès l'an prochain 125 000 réfugiés dans le cadre du programme de réinstallation, soit une multiplication par huit par rapport aux 15 000 acceptés cette année, un plus bas historique.

LES ÉTATS-UNIS NE «S'ÉCRASERONT» PLUS FACE À LA RUSSIE

Le président Biden a enfin affiché sa détermination à contrer la Chine et la Russie, accusant son prédécesseur d'avoir été faible notamment à l'égard du président russe Vladimir Poutine.

Les États-Unis doivent «être au rendez-vous face à l'avancée de l'autoritarisme, en particulier les ambitions croissantes de la Chine et la volonté de la Russie d'affaiblir notre démocratie», a-t-il lancé.

«J'ai clairement dit au président Poutine, d'une façon très différente de mon prédécesseur, que le temps où les États-Unis se soumettaient face aux actes agressifs de la Russie […] était révolu», a-t-il ajouté.

Au cours de leur entretien téléphonique la semaine dernière, Joe Biden a évoqué auprès de Vladimir Poutine un ensemble de motifs de préoccupation pour les États-Unis quant aux activités attribuées à la Russie, notamment l'ingérence dans des élections, les primes qui seraient accordées à des talibans en Afghanistan pour tuer des soldats américains ou encore la situation en Ukraine.

Il est toutefois resté silencieux sur les mesures concrètes promises par son conseiller à la sécurité nationale Jake Sullivan pour faire «rendre des comptes» à Moscou. Et n'a quasiment rien dit de sa stratégie face à Pékin, pourtant unanimement considéré comme l'adversaire stratégique numéro un de la première puissance mondiale.

R. I.

COVID-19

Johnson & Johnson a déposé une demande d'autorisation de son vaccin

JOHNSON & JOHNSON a annoncé jeudi avoir demandé au régulateur américain du médicament d'autoriser l'utilisation en urgence de son vaccin contre le coronavirus aux États-Unis. Le laboratoire devrait faire de même dans les prochaines semaines auprès de l'Agence de régulation européenne.

L'entreprise pharmaceutique Johnson & Johnson a déposé jeudi 4 février une demande d'autorisation conditionnelle de son vaccin contre le Covid-19 auprès des autorités sanitaires américaines, qui l'étudieront d'ici trois semaines.

Au terme de la procédure, s'il obtient le feu vert de l'Agence américaine du médicament (FDA), ce vaccin serait le troisième autorisé aux États-Unis, après ceux de Pfizer/BioNTech et de Moderna.

Il est particulièrement attendu car il présente deux avantages non négligeables en termes logistiques. D'abord il peut être stocké à des températures de réfrigérateur plutôt que de congélateur, ce qui facilitera considérablement sa distribution.

Surtout, il ne s'administre qu'en une seule dose.

«Nous sommes prêts à commencer les livraisons» dès que l'autorisation sera donnée, a déclaré Paul Stoffels, directeur scientifique chez Johnson & Johnson, qualifiant la demande soumise jeudi d'«étape déterminante» dans la lutte contre la pandémie. La société a déposé ce qui s'appelle aux États-Unis une demande d'autorisation d'utilisation en urgence auprès de la FDA, la principale agence fédérale de santé publique dans le pays.

Celle-ci a annoncé convoquer pour le 26 février son comité consultatif sur les vaccins, qui rendra son avis après étude des données des essais cliniques. Il sera chargé de déterminer si les bénéfices du vaccin l'emportent sur les risques de son utilisation.

Comme pour les vaccins de Pfizer et Moderna, les discussions puis le vote des experts membres de ce comité, dont des scientifiques indépendants, seront retransmises en direct ce jour-là, pour pouvoir être suivies par le grand public. Le feu vert devra ensuite être donné, «le plus rapidement possible», a promis la FDA. Pour Pfizer et Moderna, l'autorisation avait été accordée dès le lendemain du rendu de l'avis favorable du comité.

Johnson & Johnson s'est engagé à acheminer 100 millions de doses aux États-Unis avant la fin du mois de juin. Le géant pharmaceutique a fait part en fin de semaine dernière des premiers résultats de ses essais cliniques, menés sur près de 44 000 personnes dans 8 pays.

Le vaccin était dans l'ensemble efficace à 66%, s'est félicitée la société. Et il est efficace à 85% pour prévenir les formes graves de la maladie.

Mais ces résultats ont aussi soulevé une inquiétude: le remède était plus efficace aux États-Unis (72%), qu'en Afrique du Sud (57%), où un variant apparu dans ce pays est devenu largement majoritaire.

Les experts y voient l'indication que de futurs variants pourraient finir par totalement contourner les défenses immunitaires développées par les vaccins actuels. Une raison supplémentaire, selon eux, pour accélérer les campagnes de vaccination.

Contrairement aux remèdes de Pfizer et Moderna, qui utilisent la technique innovante de l'ARN messager, le vaccin de «J & J» est un vaccin à «vecteur viral».

Ces vaccins utilisent comme support un autre virus peu virulent, transformé pour y ajouter des instructions génétiques d'une partie du virus responsable du Covid-19. Le virus modifié pénètre dans les cellules des personnes vaccinées, qui fabriquent alors une protéine typique du SARS-CoV-2, éduquant leur système immunitaire à le reconnaître. Un procédé aussi employé pour les vaccins d'AstraZeneca et de Spoutnik.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a indiqué en fin de semaine dernière s'attendre elle aussi à recevoir «prochainement» une demande d'autorisation de mise sur le marché conditionnelle du vaccin de Johnson & Johnson.

R. I.

NATATION / MEETING INTERNATIONAL DE NICE :

Trois nageurs algériens en lice pour la 1ere étape de la Golden league

LES NAGEURS algériens Jaoued Syoud (O. Nice), Ramzi Chouchar (Saint-Raphaël Natation) et Amel Mellih (Saint-Priest) sont engagés au meeting international de Nice, prévu du 5 au 7 février, avec l'objectif de se qualifier aux Jeux olympiques de Tokyo (Japon) et aux Mondiaux 2021 et 2022, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAN). Syoud tentera de réaliser les minima «A» sur 200m quatre nages, alors que Chouchar visera les minima «B» du 400m quatre nages, au moment où leur compatriote, Mellih, sera concernée par les minima «B» du 50m nage-libre . Dans une déclaration à l'APS, le Directeur des équipes nationales (DEN), Lamine Benabderrahmane, a indiqué que cette compétition est une occasion pour les nageurs algériens pour décrocher leur qualification aux Jeux olympiques de Tokyo, aux Mondiaux en petit bassins prévus aux Emirats arabes unis en décembre 2021, ainsi qu'aux Mondiaux en grand bassin prévus au Japon en mai 2022.
«Nous nous attendons à des résultats positifs de nos nageurs, d'autant plus que Syoud est en constante progression et vise les minimas pour les JO de Tokyo, de même que son coéquipier Chouchar qui possède les qualités pour réaliser les minimas sur 400m quatre nages», a-t-il estimé. Le DEN a également indiqué que Abdallah Ardjoun (ASPTT), Anis Djaballah (USM Alger), n'ont pas été engagés au meeting de Nice, après le test positif à la Covid-19 de Djaballah lors du meeting de Genève (15-17 janvier). En application du protocole sanitaire de la Covid-19, les organisateurs du meeting de Nice, première étape de la Golden League, ont réduit le nombre de participant à 250 nageurs. Trois nageurs algériens ont déjà réalisé les minima de qualification aux JO de Tokyo. Il s'agit d'Oussama Sahnoun ainsi que Jaoued Syoud
.

HANDBALL - TRANSFERT : HICHAM KAÂBECHE S'ENGAGE AVEC BESIKTAS

LE PIVOT international algérien de handball Hicham Kaâbeche s'est engagé avec la formation turque de Besiktas en provenance d'Al-Ahly (Qatar), rapporte jeudi la presse locale. Kaâbeche (30 ans) avait connu sa première expérience à l'étranger en 2016 en France, sous les couleurs d'Istres, qu'il avait rejoint en provenance de la JSE Skikda, avant de passer par Pontault-Combault et l'USAM Nîmes-Gard. En octobre 2020, il décide de relancer sa carrière en optant pour Al-Ahly au Qatar.
Il devient le deuxième international algérien à changer d'air à l'issue du Mondial-2021 disputé récemment en Egypte (13-31 janvier), après l'ailier gauche d'Istres Daoud Hicham, qui s'est engagé avec Limoges Handball (Div.1 française) pour deux saisons à partir de juillet prochain.
La formation de Besiktas compte 15 titres de champion de Turquie à son palmarès, dont le dernier avait été décroché en 2019.Le club stambouliote pointe à la deuxième place au classement de la «Superlig» avec 18 points, à une longueur des co-leaders Spor Toto et Beykoz Bld, au terme de la 11e journée.

Soulagement chez les sports «co» après la décision de rouvrir les salles omnisports

Les sportifs algériens de différentes disciplines ont accueilli mercredi avec une «très grande joie» la réouverture des salles omnisports, après plus de dix mois de fermeture en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus.



«Nous sommes très heureux de pouvoir enfin reprendre les entraînements en salle, car après presque une année d'arrêt forcé en raison de la pandémie de coronavirus, l'ambiance du terrain commençait sérieusement à nous manquer», a indiqué à l'APS le capitaine de la sélection nationale de volley-ball, Amir Kerboua, ajoutant que désormais, «il faudra mettre à profit cette situation pour rattraper le retard accusé et bien préparer les importantes échéances internationales à venir». Parmi ces évènements, les Championnats d'Afrique de volley l'été prochain, sans oublier les Jeux Méditerranéens, prévus en 2022 à Oran.De son côté, le capitaine de la sélection nationale de handball, Messaoud Berkous, a considéré que la décision de rouvrir les salles omnisports, annoncée mardi soir par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), «a été un peu tardive, comparativement à d'autres pays, où même les différents championnats ont repris depuis déjà plusieurs mois». Berkous s'est néanmoins dit «heureux» que «la reprise ait enfin pu avoir lieu», estimant qu'il vaut mieux «tard que jamais», lui qui vient de rentrer d'Egypte, où il a pris part au Mondial-2021 avec les «Verts». Le joueur du GS Pétroliers a profité de l'occasion pour attirer l'attention sur la présence d'autres problèmes qui nécessitent tout autant d'être réglés, notamment «le problème des salaires qu'un grand nombre d'athlètes n'ont pas perçus depuis plusieurs mois». Une situation qui, selon lui, «affecte le moral des joueurs» et perturbe leur préparation, en prévision des importantes échéances à venir. Selon lui, «le retard est déjà considérable, à tous les niveaux, et il faudra travailler très dur pour le rattraper et espérer ainsi montrer un meilleur visage» que lors du précédent Mondial en Egypte. Pour sa part, le basketteur du WO Rouiba et coach des jeunes catégories, Yanis Mostefai, s'est dit «très enthousiaste» à l'idée de pouvoir enfin reprendre les entraînements en salle, après une aussi longue période d'arrêt. «J'espère que dans la continuité, les dates de reprise des compétitions nationales seront annoncées très prochainement», ce qui servira, selon lui, de préparation aux athlètes «avant l'entrée en lice dans les compétitions internationales». En effet, selon l'ex-international, «après une aussi longue période d'arrêt, les joueurs auront besoin d'au moins deux mois pour retrouver leur niveau». Mardi, le MJS a autorisé la réouverture progressive des salles omnisports et des salles de sport à partir de mercredi, en concertation avec le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie de Covid-19.La Fédération algérienne de handball a été la première à réagir à cette annonce en fixant, mardi soir, la reprise de la compétition au week-end du 2-3 avril.

CROSS SCOLAIRE :

Les épreuves du championnat d'Algérie fixées à fin mars

LA FÉDÉRATION algérienne du sport scolaire (FASS) a fixé pour fin mars prochain le début des épreuves du championnat national de cross-country, alors que les étapes régionales commencent le début du même mois à Djelfa et Chlef, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération. «Nous allons mettre à profit la période des vacances scolaires du mois de mars pour permettre aux jeunes athlètes scolarisés de participer, début mars, aux compétitions régionales de cross et éventuellement aux épreuves du championnat national prévues la fin du même mois», a précisé à l'APS, le président sortant de la FASS, Abdelhafid Izem. Le président de la FASS s'est dit, par ailleurs, «satisfait de la réouverture des salles de sport qui réjouit également les athlètes des différentes disciplines. Maintenant, nous allons nous employer à constituer l'élite sportive au sein des établissements scolaires, et à assurer sa formation et son suivi». S'agissant de la date de la tenue des deux prochaines assemblées générales (ordinaire et élective) de la Fédération, Abdelhafid Izem a expliqué qu'»après la mise à l'écart de quatre présidents de ligues régionales appelés à d'autres missions au sein de la même instance, nous attendons l'élection de nouveaux présidents, afin que nous puissions à notre tour fixer la date de la tenue des deux assemblées générales». La Fédération algérienne de sport scolaire a signé le 13 janvier dernier un protocole d'accord avec huit fédérations sportives, pour l'expansion du projet d'intégration de plusieurs disciplines dans les établissements scolaires et la promotion de la pratique sportive chez les élèves. Ce protocole d'accord regroupe neuf disciplines des arts martiaux : aïkido, full-contact et kick-boxing, ju-jitsu, vo vietnam, kempo, yoseikan budo, vovinam viet vodao et le hapkido.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOVINAM VIET VODAO/

Mohamed Djouadj unique candidat à sa propre succession

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de vovinam viet vodao, Mohamed Djouadj, est l'unique candidat à sa propre succession lors de l'assemblée générale élective, prévue le 6 février à la salle omnisport de Dar El Beida (Alger) en vue du cycle olympique 2021-2024, a-t-on appris jeudi auprès de l'intéressé. «Je serai l'unique candidat au poste de président de la Fédération, pour le mandat olympique 2021-2024. En outre, je serai accompagné par neuf membres au sein du bureau fédéral appelé à exercer ses fonctions au cours du prochain cycle olympique», a indiqué Mohamed Djouadj à l'APS. «Ensemble, avec les membres du bureau fédéral, nous nous attèlerons à poursuivre le développement de la pratique du vovinam viet vodao à l'échelle nationale. D'ailleurs, on m'a proposé pour un nouveau mandat dans l'objectif de poursuivre la mise en œuvre du programme que nous avons tracé lors du précédent mandat». Samedi dernier, l'assemblée générale de la Fédération avait tenu sa session ordinaire, au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'année 2020 ont été approuvés à l'unanimité, en présence de 27 membres sur les 35 que compte l'AG. Les membres de l'AG avaient également élu, à cette occasion, les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes. Ces commissions sont chargées de préparer l'organisation de l'assemblée générale élective prévue samedi prochain.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE D'ATHLÉTISME : LA CANDIDATURE DE KAMEL BENMISSI, FINALEMENT RETENUE

LA CANDIDATURE de Kamel Benmissi au poste de président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), rejetée une première par la commission de candidatures, a été finalement retenue par la commission de recours, a appris l'APS jeudi auprès de l'instance fédérale. Après le rejet de sa candidature conformément à la note méthodologique du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'ancien président de la FAA, Benmissi avait introduit un recours qui a abouti. Les dossiers des trois autres candidats confirmés au poste de président de la FAA sont: Yacine Louail (ancien athlète), Mourad Benslimani (Ligue de Médéa) et Farid Boukaïs (Ligue de Tizi-Ouzou). Par ailleurs, les dossiers de 28 candidats ont été retenus pour un poste au sein du nouveau Bureau fédéral de la FAA. L'Assemblée Générale élective de la FAA est prévue le 8 février au siège du Comité et sportif algérien (COA), à Alger.

12e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1

Une journée tronquée de sa plus belle affiche

Scindée en deux étapes aujourd'hui et demain, cette 12 e journée sera malheursement tronquée de sa plus belle affiche, le big derby algérois USM Alger-MC Alger, au stade Omar-Hamadi (Bologhine), et reporté à une date ultérieure.



Un report annoncé tardivement après que les Usmistes aient répondu favorablement à la demande des Mouloudéens. Ces derniers ont en effet souhaité voir cette rencontre reporter pour leur permettre de bien préparer sereinement la rencontre internationale face au Zamalek d'Egypte dans le cadre de la Champions League africaine. Cela dit cette belle affiche oblige les regards à se tournés vers la capitale des hauts plateaux où l'Entente de Sétfi dans son costume du leader aura fort à faire en recevant une coriace formation du Mouloudia d'Oran. Les Ententistes seront cette fois sur leurs gardes pour espérer éviter le scénario veu at homme contre le MCA puis l'O Médéa et tout faire en sorte pour marquer de nouveau leur territoire en haut du tableau. Là ou faut-il le rappeler Elkouki et sa bande comptent trois longueurs d'avance sur leur poursuivant l'O Médéa. Les Hamraouas très difficile à manier hors de leur base savent à qui s'en tenir pour espérer rentrer indemnes et conforter leur position dans le bon wagon des outsiders. Belle affiche en perspective comme celle qui mettra aux prises au stade du 20 Aout 55 à Alger le NA Hussein Dey et la JS Kabylie. Un classique du genre entre deux équipes qui ont retrouvé des couleurs et ayant éternellement des comptes à se rendre. Ces deux affiches ne devraient pas pour autant faire de l'ombre au reste des rencontres de cet après-midi à l'image du derby de l'Est entre l'US Biskra et le CS Constantine. Les Zibans revenus avec un bon match nul d'Alger contre le MCA et pris en mains par le coach Ait Djoudi comptent bien faire le job er rassurer encore plus leur public. Les Clubistes ressuscité par leur victoire contre le NC Magra sont avertis pour éviter de sombrer de nouveau dans la déception. Non loin de là soit à Ain M'Lila, l'ASAM ne fera aucune concession pour faire le plein de points contre son hôte du jour, l'USMBA plongé toujours dans sa crise interne. Le WA Tlemcen partira lui aussi chez avec les faveurs des pronostics mais attention à cette équipe du Paradou AC, très accrocheuse loin de ses bases. Demain, le champion en titre sortant le CR Belouizdad sera une fois de plus en appel et sa mission sera très difficile à remplir à Chlef où l'ASO n' pas pour habitude de se laisser marcher sur les pieds. Un sérieux test pour les gars de Laakiba privé de quelques éléments clés pour cause blessure. Journée favorable en revanche pour la JS Saoura devant une équipe quelconque du CABBA totalement aux abois au plus bas de l'échelle. Enfin à Skikda, la JSMSkikda qui a jusque-là filé du mauvais coton sera dos au mur en recevant la coriace formation de l'O Médéa. Les V Noirs à la traine compteront sur le savoir-faire de leur nouveau coach Fouad Bouali pour renouer avec le victoire et chasser le doute. **S.S**

PROGRAMME : SAMEDI 6 FÉVRIER

Akid-Lotfi (Tlemcen):
WAT – PAC (15H00)
8-Mai-1945 (Sétif) :
ESS – MCO (14H30)
Magra : NCM – RCR (15H00)
20-Août-1955 (Alger) :
NAHD – JSK (14H30)
El-Alia (Biskra) : USB – CSC (15H00)
Khelifi-Zoubir (Aïn M'lila) :
ASAM – USMBA (14H30)
Dimanche 7 février
20-Août-1955 (Skikda) :
JSMS – OM (14H30)
20-Août-1955 (Béchar) :
JSS – CABBA (15H00)
Mohamed-Boumezrag (Chlef) : ASO – CRB (15H00). USM Alger- MC Alger reporté

USM BEL-ABBÈS :

Dernière mise en demeure au club pour régulariser sa situation vis-à-vis de la DCGF

LA DIRECTION de l'USM Bel-Abbès a été mise en demeure par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel qui lui a fixé un dernier délai expirant le 11 février pour compléter son dossier de demande de la licence du club professionnel. Selon un communiqué de presse publié jeudi par la direction de l'USMBA, plusieurs pièces manquent encore pour compléter le dossier de 19 documents, exigé par la direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF), exposant le club de Ligue 1 à des sanctions sportives et financières. La même source a fait savoir que les documents manquants ont trait au bilan financier de l'année 2019, ainsi que les procès-verbaux de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'année 2019, l'adoption du bilan financier de 2019 par le conseil d'administration, ainsi que l'installation d'une association de supporters. Dans la correspondance envoyée à la direction de l'USMBA, il est fait état que le club encourt des sanctions sportives et financières au cas où il ne venait pas à régulariser sa situation vis-à-vis de la DCGF avant les délais fixés. Ces sanctions commencent par la défalcation d'un point en plus d'une amende de 300.000 dinars, puis la défalcation de 3 unités en plus d'une amende de 500.000 dinars après un autre délai, avant de procéder carrément à la rétrogradation de l'équipe en division amateur, et une amende d'un million de dinars, prévient-on de même source. L'USMBA a déjà écopé d'une première sanction consistant à une amende de 200.000 dinars pour n'avoir pas complété son dossier de demande de licence professionnelle lors du premier délai qui a expiré le 10 janvier passé, rappelle-t-on. Par ailleurs, l'équipe de la «Mekerra» est toujours sans entraîneur en chef après le refus du président du conseil d'administration, Abdelghani El Hennani, de valider le contrat établi par le directeur général, Abbes Morsli, au technicien suisso-tunisien, Moez Bouakaz, qui devait succéder cette semaine à Lyamine Bougherara, démissionnaire dès la première journée de championnat. La détérioration des rapports entre le conseil d'administration et la direction générale du club s'est répercutée négativement sur le parcours de l'équipe, qui pointe à la 18e place avec 9 points après 11 journées.

CAN-2023 (U17) : LE MJS DONNE SON ACCORD POUR LA CANDIDATURE DE L'ALGÉRIE (FAF)

LE MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a donné son accord pour la candidature de l'Algérie à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 des moins de 17 ans (U17), a annoncé jeudi la Fédération algérienne (FAF) sur son site. «La Fédération algérienne de football, qui a introduit une demande dans ce sens, devra prendre les dispositions nécessaires permettant de garantir une meilleure présentation et promotion du dossier de candidature», précise l'instance fédérale dans un communiqué. Concernant la demande introduite par la FAF auprès du MJS pour accueillir la finale de la Ligue des champions africaine ou celle de la Coupe de la Confédération 2020-2021, «ladite demande est en attente», a appris l'APS auprès de la fédération. Cette demande fait suite à l'ouverture par la Confédération africaine de football (CAF) des candidatures pour accueillir les finales des compétitions continentales des clubs pour l'actuelle édition. Pour rappel, la CAF avait lancé le 18 janvier un appel à candidatures pour l'organisation des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2020/2021, prévues en juillet prochain. La finale de la Coupe de la Confédération se déroulera le 10 juillet et celle de la Ligue des champions aura lieu le 17 juillet.

JSM SKIKDA: BOUALI SUCCÉDE À IFTICÉNE À LA BARRE TECHNIQUE

LE TECHNICIEN Fouad Bouali est devenu le nouvel entraîneur de la JSM Skikda, en remplacement de Younes Ifticene, démissionnaire, a appris l'APS jeudi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 de football. Ifticene, en poste depuis la saison dernière, a jeté l'éponge au lendemain de la défaite concédée à domicile face au NA Husseïn-Dey (1-0), en match disputé le 26 janvier dernier, dans le cadre de la 10e journée. Bouali (60 ans) reste sur courte expérience avec le NA Husseïn-Dey. Il avait quitté son poste après l'annonce faite par la Fédération algérienne (FAF) de mettre définitivement fin à l'exercice 2019-2020 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19).Bouali, qui s'est engagé pour un contrat jusqu'à la fin de la saison, sera assisté par l'entraîneur-adjoint Kheireddine Kherris, alors que le poste d'entraîneur des gardiens a été confié à Mourad Hebbi.

LIGUE 1 : LA LFP FIXE LES DATES DE LA 13e À LA 16e JOURNÉE

LA LIGUE de football professionnel (LFP), a arrêté les dates des quatre prochaines journées du championnat de Ligue 1, de la 13e à la 16e journée, a-t-elle annoncé mercredi soir sur son site officiel Après le déroulement de la 12e, dont les rencontres se joueront samedi et dimanche prochains, la 13e journée est fixée aux 12 et 13 février. La 14e journée, quant à elle, est programmée le week-end du 19 et 20 février, alors que la 15e journée, marquée par l'affiche MC Alger – JS
Kabylie, est fixée aux 26 et 27 février. Enfin, la 16e journée est programmée au début de mois de mars (5-6), avec au menu le derby algérois entre le Paradou AC et l'USM Alger.

AÏN DEFLA

Démantèlement d'un réseau versé dans l'incitation à l'émigration clandestine par voie maritime

LES SERVICES de sécurité de Ain Defla ont démantelé récemment un réseau de quatre personnes âgées entre 26 et 39 ans, versées dans l'incitation à l'émigration clandestine par voie maritime, a-t-on appris avant-hier, de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.
Ayant eu vent des agissements suspects d'un individu originaire de Aïn Defla, faisant, par le biais d'internet, l'apologie de l'émigration clandestine par voie maritime, en organisant des voyages vers les pays européens, les éléments la Brigade Mobile de la Police Judiciaire (BMPJ) d'El Attaf, en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la sûreté de wilaya de Aïn Defla, ainsi que du parquet de la même localité, ont mis en place un plan minutieux visant sa neutralisation, a-t-on indiqué de même source.
Après avoir identifié le présumé suspect, les policiers ont lancé de vastes investigations, lesquels ont permis de l'arrêter, au courant de cette semaine à Aïn Defla, a-t-on fait savoir.
Son interrogatoire a permis aux policiers de savoir qu'il active au sein d'un réseau composé de trois autres individus issus de Chlef, lesquels ont été arrêtés quelque temps après, a-t-on expliqué.
Après accomplissement des procédures légales, les mis en cause ont été présentés mercredi au procureur de la république près le tribunal d'El Attaf pour le grief d'« organisation de sorties illégales du territoire national de plusieurs personnes dans un but mercantile », lequel a placés trois d'entre eux sous mandat de dépôt, le quatrième membre de la bande se voyant condamné aux procédures de contrôle judiciaire, a-t-on indiqué de même source.

BATNA

Lancement de la campagne de vaccination anti-Covid-19

La campagne de vaccination anti-Covid-19 a été lancée, avan-hier, à Batna depuis le centre régional anti cancer en présence du chef de l'exécutif local, Toufik Mezhoud.
Le président de l'Assemblée populaire communale APC de Batna, Noureddine Melakhsou et le Pr Mohamed Sadek Bouharaoua, médecin inspecteur à la direction locale de la santé et de la population (DSP) ont été les premiers à se faire vacciner dans la wilaya de Batna.
A cette occasion, le Pr Bouharaoua qui a supervisé le premier centre de sélection et d'orientation des malades contaminés par le coronavirus dans la ville de Batna, a mis l'accent sur l'importance de la vaccination anti-Covid-19, appelant les citoyens à adhérer à cette opération considérée actuellement comme l'unique moyen pour vaincre cette épidémie et créer une immunité collective (immunité de la population).
L'opération de vaccination a été lancée également au centre hospitalo-universitaire Touhami Benflis et la polyclinique de Hamla3 dans la commune Oued Chaâba et a ciblé un nombre des employés des deux établissements de santé.
Le directeur par intérim de la santé et de la population Aissa Madoui a déclaré que l'opération se poursuit à travers les 112 centres de vaccination réservés à cet effet à Batna, où tous les moyens logistiques et humains nécessaires à sa réussite ont été mobilisés.
Il a fait part d'un engouement remarquable des citoyens pour s'inscrire et bénéficier du vaccin anti-Covid-19. Le même responsable a indiqué que la wilaya de Batna a bénéficié dans une première étape de plus de 1.000 doses du vaccin « Spoutnik-V » en attendant la réception dans les jours à venir d'autres lots de vaccin.
La priorité sera donnée aux employés du secteur de la santé qui étaient dans les premiers rangs de la lutte contre l'épidémie puis aux personnes âgées et les malades chroniques avant de généraliser l'opération dans une étape ultérieure, a-t-il ajouté. La DSP de Batna a organisé mercredi une journée d'information et de formation sur l'opération de vaccination, son déroulement et les moyens mobilisés pour sa réussite au profit des représentants locaux des médias.

BLIDA

Amélioration de la fiscalité environnementale

Lors de la journée d'étude organisée avant-hier à Blida, les participants se sont accordés sur l'impérative contribution des différents acteurs dans la concrétisation du projet pilote pour l'amélioration de la fiscalité environnementale à Blida, adopté l'année passée par le ministère de l'Environnement.

Les intervenants à cette journée d'étude sur la « Fiscalité environnementale comme instrument d'amélioration du cadre de vie des citoyens », organisée par la direction locale de l'environnement, ont souligné l'impératif de la contribution efficiente « des maires et des différents secteurs concernés (impôts, industrie, énergie, santé, registre du commerce) dans la concrétisation du projet pilote d'amélioration de la fiscalité environnementale, lancé par le ministère de l'Environnement, au titre des efforts de réduction de la pollution environnementale », ont-ils observé. Selon la cheffe du service environnement urbain et industriel à la direction de l'environnement de la wilaya, Youcef Khoudja Samia, « la contribution des collectivités locales à ce projet se fait à travers un recensement des établissements industriels classés en vue de la création d'une plateforme numérique unifiée, qui sera exploitée par ce projet d'amélioration de la fiscalité environnementale, et partant dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens », a-t-elle indiqué.
« L'opportunité a donné lieu à un exposé de Merzouki Nadjib, cadre à la direction de l'environnement, sur les avantages de la fiscalité environnementale pour les collectivités locales, laquelle demeure une ressource non exploitée par de nombreuses d'entre elles », a-t-il dit, soulignant la « possibilité pour les collectivités locales de collecter 100% de taxes pour l'enlèvement des déchets ménagers ».
Simulant l'exemple d'une commune de 180.000 habitants, avec 85 entreprises classées, une centaine de commerçants, une assiette pour le camping et 30.000 logements, M. Merzouki a signalé la possibilité pour cette commune virtuelle de collecter entre 50 à 70 millions DA/an, en guise de fiscalité environnementale. Il a indiqué que cette même commune peut exploiter ses revenus dans l'acquisition de sept camions compacteurs et 1.500 bennes à ordures, outre la réalisation d'opérations relatives à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.
Affecté d'une enveloppe de 30 millions d'euros, ce projet a été lancé en partenariat avec l'Agence de coopération technique allemande (GTZ), pour une durée de trois ans, à travers quatre wilayas pilotes, à savoir Blida, Tiaret, Ghardaïa et Laghouat. « Il a pour objectif d'améliorer les législations relatives à la fiscalité environnementale, la révision des lois et la numérisation de la fiscalité », a indiqué le représentant de la GTZ. Pour l'inspectrice générale de l'environnement auprès du ministère de tutelle, Samira Hamidi, ce projet vise « le règlement du problème auquel fait face l'Algérie en matière de collecte de la fiscalité environnementale », estimant que la situation est « préoccupante et requiert, » a-t-elle dit, « de coopérer avec l'Agence de coopération technique allemande, en vue d'une révision des lois en vigueur, d'une part, et d'autre part la mise en place d'un système de numérisation unifié, entre les différents secteurs concernés ».
Outre les maires et des chefs de daïras, des représentants des secteurs concernés par le projet, et du Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja ont pris part à cette journée d'études, durant laquelle les intervenants ont exposé les préoccupations liées à l'environnement.
Les responsables locaux du secteur environnemental ont saisi cette opportunité pour lancer un appel aux commerçants et aux industriels pour les inciter à prendre en charge les déchets issus de leurs activités, et prendre les mesures nécessaires pour préserver l'environnement.

TIARET

Mise en exergue du rôle des commerçants et artisans à faire face à la pandémie

LES PARTICIPANTS à une conférence historique sur le 64e anniversaire de la grève des huit jours, organisée avant-hier à Tiaret ont mis en exergue le rôle des commerçants et artisans à faire face à la pandémie du coronavirus et à atténuer son impact socio-économique. Le secrétaire de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) Said Ouahrani a souligné, à cette occasion, que les commerçants à l'ère du Covid-19 ont fait preuve de la même détermination que leurs prédécesseurs lors de la glorieuse Guerre de libération nationale, à travers un élan de solidarité pour atténuer les retombées socio-économiques de la pandémie sur le citoyen et exprimer la volonté de poursuivre le processus d'édification défiant toutes les entraves.
Au passage, il a rappelé les sacrifices des commerçants et leur soutien à la Guerre de libération nationale, évoquant la grève des huit jours (28 janvier - 4 février 1957) confirmant l'attachement des couches de la société au Front de libération nationale (FLN) et au droit à l'autodétermination du peuple algérien à l'époque. Pour sa part, le chef du bureau de wilaya de l'Association nationale des commerçants et artisans, Adib Khelil a affirmé la volonté des commerçants et artisans d'assumer leur rôle face aux défis et leur devoir envers le pays et d'œuvrer à développer et à diversifier l'économie nationale.
Organisée par l'Association nationale des commerçants et artisans en collaboration avec l'Union générale des commerçants et artisans, la Direction du commerce, la Chambre d'artisanat et des métiers et les directions des moudjahidine des wilayas de Tiaret et Tissemsilt, cette rencontre a été marquée par un témoignage du moudjahid et commerçant Bouchama Mohamed qui a participé à la grève des huit jours.
Cet événement historique, exprimant la solidarité du peuple algérien face à l'oppression dont ont fait l'objet les commerçants par le colonialiste français à titre de représailles pour leur soutien à la révolution, a eu un grand écho, a-t-il souligné.
Le programme de commémoration du 64e anniversaire de la grève des huit jours et du 65e de la fondation de l'UGCAA a comporté entre autres l'organisation d'une exposition sur divers métiers et activités commerciales et une opération de reboisement au niveau de la forêt « Radar ».

SALON DE LA PHOTO À BECHAR

Premier prix pour Mahdaoui Othmane

LE JEUNE MAHDAOUI OTHMANE Ali de la wilaya d'Oran a remporté avant-hier soir le prix de la meilleure photo du 1er Salon national de la photographie de Bechar.
Le jury de cette manifestation artistique et culturelle a décerné le deuxième et troisième prix respectivement a Manari Akram de Tiaret et Bachir Ben Souna de Tlemcen, au cours d'une cérémonie organisée à la maison de la culture « Kadi Mohamed », en présence participants, des responsables locaux du secteur de la culture et d'un nombreux public, essentiellement des jeunes fans de la photographie.
Les membres du jury du Salon qui s'est tenu du 02 au 04 du mois courant, a eu à évaluer 56 œuvres des 28 participants issus d'une vingtaine de wilayas du pays, à savoir deux œuvres par participants (noir et blanc et couleurs).
« Cette manifestation que nous avons initié pour la première fois à Bechar avec la contribution de la direction de la maison de culture ambitionnait d'offrir une nouvelle opportunité aux jeunes photographes amateurs et professionnels pour mettre en évidence leur travaux et permettre aux visiteur du salon de découvrir leurs œuvres », a indiqué M.Mustapha Jaja, président de l'association locale « Media Grooz » pour le cinéma et l'audiovisuel, principale organisatrice de l'évènement.
Le Salon a été marqué aussi par son volet formation à travers deux ateliers d'initiation et de pratique des bases de la photographie et le choix des appareils et des prises de vue adéquats, ainsi que de la photographie et la réalité, encadrés par des spécialistes de l'image, qui ont permis aux participants d'améliorer leurs connaissances en matière de nouvelles technologies de photographie et de photographie de presse.
« Patrimoine et beauté de mon pays », a été le principal thème de la première édition du salon qui avait pour principal objectif de faire de la photographie un outil de promotion du patrimoine culturel national matériel et immatériel et des richesses naturels et touristiques de l'Algérie, a conclu M.Jaja.

HOMMAGE AU DR SALAH LOMBARKIA

Pionnier du théâtre national

Pionnier du théâtre dans la capitale des Aurès, le Dr. Salah Lombarkia est l'un de ceux qui ont contribué à l'enrichissement du mouvement théâtral national par ses textes, ses critiques et son enseignement académique.



Lors d'une conférence littéraire consacrée au regretté Salah Lombarkia, ce jeudi 04 février au Théâtre régional de Batna, les participants ont relevé que les contributions de cet homme au mouvement théâtral sont « un plus important pour le théâtre ». Cette première rencontre, initiée après la réouverture des établissements culturels, a connu la participation et l'intervention de plusieurs compagnons de route de S. Lombarkia dont le comédien Chouaïb Bouzid, les élèves artistes du défunt dont Lotfi Bensebaa, Fouad Leboukh, Lahcène Chiba, Rachid Maâmria et Issam Khenouch. Ces derniers ont évoqué les efforts et sacrifices faits par Lombarkia au service du mouvement théâtral dans la ville de Batna, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Chouaïb Bouzid est intervenu sur le rôle de Lombarkia dans la constitution du « premier noyau » du théâtre à Batna et son travail mené depuis la moitié des années 1970 pour former une génération de comédiens. Les toutes premières pièces sont alors montées: Ennar oua Ennour et El Felka. Son rôle dans l'ouverture du Théâtre régional et l'annexe des arts dramatiques est également évoqué. De son côté, Dr. Djamel Saâdna, chef du département de la langue et de la littérature arabe à l'université Batna-1, a invoqué la passion pour le théâtre de Dr. Lombarkia qui est à la fois un artiste, un auteur dramaturge, un critique et un enseignant du père des arts. Cette conférence s'est déroulée en présence d'intellectuels et journalistes, elle est marquée aussi par la distinction de la famille du défunt Lombarkia.

Le directeur de la Culture, Omar Kebbour, s'est engagé lui à assurer la réédition d'une des œuvres du Dr. Lombarkia et à organiser conjointement avec l'université Batna-1 un séminaire régional sur l'œuvre théâtrale et littéraire du Dr. Salah Lombarkia. Auteur et critique, Salah Lombarkia est né le 5 avril 1948, il est le premier directeur du Théâtre régional de Batna à son ouverture en 1985. Considéré comme un des fondateurs du théâtre universitaire en Algérie, il est décédé le 03 avril 2015. Au cours de sa visite effectuée dernièrement à la wilaya de Batna, la ministre de la Culture et des arts, Malika Bendouda, a présidé à la rebaptisation du Théâtre régional de Batna au nom du Dr. Salah Lombarkia. Elle a tenu à ce que la première activité officielle de ce théâtre soit consacrée au regretté. Elle a également affirmé que l'édifice de ce théâtre est intégré à la liste du patrimoine national.

R. C

RENCONTRE NATIONALE DES CLUBS DE LECTURE

Les recommandations

DES UNIVERSITAIRES et représentants de clubs de lecture ont proposé ce jeudi à Alger d'appliquer plusieurs mesures pour promouvoir la lecture et rendre accessible le livre dans les espaces publics.

Intervenant à la clôture de la Rencontre nationale des clubs de lecture, ouverte samedi dernier, les participants à cet évènement ont préconisé notamment la mise en place d'une stratégie générale gouvernementale dans le cadre du livre et la lecture publique. La formation des employés des bibliothèques publiques (principales et municipales) aux métiers liés au livre figure parmi les recommandations des participants qui ont appelé, d'autre part, à réviser et à renouveler le fonds documentaire des bibliothèques publiques avec de nouveaux titres. Les représentants de clubs de lecture présents proposent également d'accompagner et de soutenir les projets visant à encourager la lecture. Les encadreurs des estrades ont, quant à eux, proposé de généraliser à tout le pays l'idée des estrades pour faire connaître les auteurs algériens ainsi que leurs ouvrages auprès des lecteurs. S'exprimant à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, s'est engagée à concrétiser sur le terrain les recommandations émises par les participants à cette rencontre dédiée à la lecture, qualifiée de « réussie ». Un canevas des projets retenus devra être élaboré, a-t-elle fait savoir, en notant que les clubs et associations de lecture sont un « partenaire pour faire parvenir le livre dans les régions les plus reculées du pays », a insisté la ministre, qui dit compter beaucoup sur ces partenaires pour promouvoir la culture du livre. Evoquant la bande dessinée et le livre pour enfants et jeunesse, peu présents, Mme Bendouda a affirmé que son département accompagnera les éditeurs spécialisés dans la littérature destinée à catégorie. Organisée par le ministère de la Culture et des arts, la Rencontre nationale des clubs de lecture a réuni durant six jours des auteurs, universitaires et animateurs de clubs de lecture issus de plusieurs villes du pays.

APS



REPRISE DES ACTIVITÉS DE L'ONCI

L'Office national de la culture et de l'information (Onci) annonce dans un communiqué la reprise de ses activités culturelles, à partir de ce vendredi 05 février. au niveau de l'ensemble de ses espaces: salle Atlas à Alger, complexe culturel Abdelouaheb-Salim à Tipasa, salle Isser à Boumerdes, salle du 8-Mai-1945 à Kherrata, salle Ahmed-Bey à Constantine, salle Essaâda à Oran. Cette reprise prévoit des représentations de spectacles comme Le laboratoire de Ammou Hakim de l'association Masrah Al Ghad, L'espace des bons élèves de la coopérative culturelle Semout, L'environnement des enfants du conteur Ramzi Djamoui, Le facteur de l'association Fen Bladi, Smissma de la conteuse Khediri Hayat.

AGENDA

CHINE Exposition La Chine à travers les yeux de Hachemi Ameur. Galerie Baya-Palais de la Culture Moufdi Zakaraia, Alger, jusqu'au samedi 06 février. L'artiste dévoile ses croquis et dessins de carnet de voyage en Chine, dans les années 1980 et 2000. Une soixantaine d'œuvres réalisées à l'aquarelle et à la gouache.

AFRIQUE L'artiste-peintre El Bahi Belkheiri expose El Bahi au cœur de l'Afrique jusqu'au mercredi 10 février. Galerie Ifru Design, Telemly-Alger. Une dizaine d'œuvres contemporaines dédiées au continent africain. Personnages de femmes et d'hommes liés à la tradition et la culture africaines, aux inquiétudes et attentes des peuples du grand continent.

ARTS Exposition collective L'année Art Graire jusqu'au vendredi 12 février. Galerie d'art Le Paon. Office Riadh El Feth, Alger. Vingt toiles de peinture à l'huile de Mohamed Boucetta, objet de design de Tarek Boulifa, objets de poterie moderne et traditionnelle de la maison d'art Bacha et de Yamna.

CHANTIER Création proches jusqu'au samedi 13 février. Institut français d'Alger. Dès le 14 janvier, un chantier artistique en ébullition, un laboratoire de création sera amorcé. Les contours de la création (un collage pop'art dans le cadre de la Nuit des idées) seront déjà esquissés par la plasticienne Yasmine Bourahli. L'œuvre Proches va permettre à tout un chacun de se reconnaître dans un collage géant d'images, de scènes de vie et de textes.

ECRIVAIN Exposition André Gide (1869 - 1951). Institut français d'Alger du mardi 16 février au dimanche 28 février. A travers ses écrits et ses actes, André Gide se veut le porte-étendard d'une génération en quête d'autonomie et de liberté à tous niveaux. Il n'a de cesse, durant sa carrière littéraire, de rechercher l'affranchissement des barrières morales et sociales de son temps.

PRIX Ouverture des candidatures pour la huitième édition du Prix littéraire Mohamed-Dib / 2021-2022. Œuvre (100 pages au minimum) en langue arabe, amazighe ou française et dossier à envoyer avant le 07 janvier 2022. Consulter: lagrandemaisondedib.com

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

MUSEE Les artistes Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed ont offert, chacun d'eux, une toile au Musée d'arts modernes d'Oran.

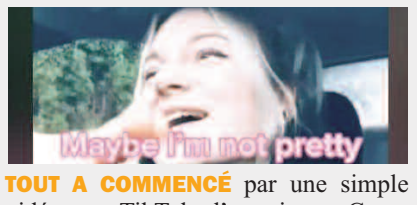


Montauban. Le Musée des jouets attend une Sagrada Familia en Meccano de 750 kg

LE MUSÉE des jouets de Montauban (Tarn-et-Garonne) devrait accueillir prochainement une réplique en Meccano de la célèbre basilique barcelonaise de la Sagrada Familia. Un modèle réduit au 1/50e entièrement composé de boulons, qui date des années 1990. La maquette pèse 750 kg et mesure 3,5 m de haut.
Une réplique de la célèbre basilique de la Sagrada Familia devrait être prochainement exposée au Musée des jouets de Montauban, dans le Tarn-et-Garonne.
D'après France Bleu Occitanie, cette maquette en Meccano serait la plus grande du monde à ce jour. Elle pèse 750 kg et mesure 3,5 m. Construite avec 55 000 boulons dans les années 1990 par trois passionnés, elle a été pendant plusieurs années exposée à Barcelone, en Espagne, non loin de la véritable basilique imaginée par l'architecte Gaudi.

Réassemblée par des jeunes
Le fondateur du musée montalbanais souhaite que cette maquette soit de nouveau assemblée, en mars ou en avril prochain, en fonction des contraintes liées à la pandémie de Covid-19. La réplique serait ensuite exposée aux visiteurs. Le directeur du Musée des jouets a indiqué à nos confrères qu'il souhaitait qu'elle soit remontée par des jeunes, avec l'aide de l'un des créateurs, vivant actuellement en Alsace.Pour faire venir la maquette, l'établissement doit débourser la somme de 2 500 €. Trop élevée pour le musée, en ces temps de crise sanitaire et de fermeture au public. Son directeur a donc décidé de lancer un appel aux dons, pour aider le musée de Montauban à faire venir la création dans le Tarn-et-Garonne.

En chantant dans sa voiture, elle est repérée par un producteur sur TikTok et devient un phénomène



TOUT A COMMENCÉ par une simple vidéo sur TikTok d'une jeune Canadienne de Vancouver en train de pousser la chansonnette dans sa voiture. Et puis, rencontre, musique, viralité, succès… La magie du réseau social a fait le reste. Comme elle le confie elle-même sur le réseau social de courtes vidéos, « TikTok a changé ma vie ». En ce début d'année 2021, Jessia, une jeune canadienne de Vancouver, a vu sa vie basculer après avoir posté une vidéo d'elle en train de chanter.
Le 1er janvier 2021, cette jeune artiste se filme dans sa voiture en train d'interpréter une chanson qu'elle a elle-même écrite. 1 million d'écoutes en 24 heures.



Voiture emblématique de la France des années 1970 et 1980, la Renault 4L pourrait bien faire son grand retour. Le constructeur au losange pourrait annoncer très prochainement la construction d'une version électrique de Renault 4.

Renault va-t-il relancer sa mythique 4L en électrique ?

Si vous avez connu les années 1970 et 1980, sans doute avez-vous de multiples souvenirs autour de la voiture 4L…
Véritable véhicule mythique, ce modèle de Renault 4 s'est imposé comme la voiture populaire et emblématique de la France. Avec 8 millions d'exemplaires ayant trouvé preneur, la Renault 4 reste d'ailleurs à ce jour l'une des voitures françaises les plus vendues de l'histoire de l'automobile.
Mais plus aucune 4L n'a été construite de 1992. L'objet appartient donc désormais au patrimoine et reste réservé aux collections ou à des courses…

Un grand retour en version électrique ?
Pourtant, les nostalgiques peuvent se réjouir : la 4L pourrait bien signer son grand retour sur les routes ! Selon plusieurs médias, tels France Bleu ou RTL, Renault s'apprête à annoncer le retour de la Renault 4 ainsi que celui de la R5.
Souvent annoncé, ce grand retour pourrait être confirmé par le nouveau directeur général Luca de Meo ce jeudi 14 janvier 2021, lors de la présentation de son plan stratégique « Renaulution ».
Pour l'instant l'information n'est pas confirmée par l'entreprise automobile. Contactée à de multiples reprises, Renault n'a d'ailleurs pas souhaité répondre à nos questions.

Une nouveau modèle électrique
Cet éventuel retour s'inscrirait dans la tendance du come-back de vieux modèles comme l'ont fait BMW avec la mini, Volkswagen avec la Coccinelle ou encore Citroën avec la DS.
Mais comme nous ne sommes plus dans les années 1980, Renault prévoit un sacré changement : construire la 4L en version électrique ! La voiture serait peut-être ainsi plus facile à conduire et plus agréable que l'ancienne modèle.
Déjà en juillet 2019, Renault avait annoncé la construction d'une nouvelle décapotable électrique nommée e-Plein Air. Un clin d'œil à la mythique Renault 4L Plein Air.
Concernant la nouvelle version de la 4L, il faudra encore attendre encore un peu avant de se jeter chez votre concessionnaire automobile. Pour l'heure, aucune date de commercialisation ni aucun prix n'ont été avancés.



Le ciel pétersbourgeois éclairé par des colonnes lumineuses

«UN SPECTACLE MAGIQUE!». Un phénomène météorologique captivant et rare, des colonnes lumineuses, a été récemment observé dans la région de Saint-Pétersbourg. Des témoins de la scène ont partagé les images de cette fausse «aurore boréale» sur les réseaux sociaux.
Une aurore boréale? Des habitants de la région de Saint-Pétersbourg ont récemment été témoins d'un spectacle céleste magnifique et rare, facile à confondre avec une aurore boréale: des colonnes lumineuses ont fait leur apparition dans la nuit du 14 au 15 janvier. Des photos impressionnantes attestant du phénomène ont été postées sur les réseaux sociaux par de nombreux résidents de l'ancienne capitale russe du nord et de ses environs.
«Il est 3 heures du matin, il fait -21. Et, certes, il est grand temps d'aller au lit, mais regardez le ciel [...] Ce n'est pas une aurore boréale, mais un autre phénomène météorologique, des colonnes ou des piliers lumineux. Un spectacle magique!», indique la légende d'une photo postée sur Instagram.Un autre internaute a partagé toute une série de photos spectaculaires de ce phénomène prises dans la zone de Duderhof Hills, une petite région montagneuse au sud-ouest de Saint-Pétersbourg.

La lumière des lampadaires?
Une colonne lumineuse est en effet une traînée de lumière blanche, continue ou non, observable à la verticale au-dessus et au-dessous du Soleil ou de la Lune. Habituellement, le phénomène est visible quand le Soleil ou la Lune sont près de l'horizon, il se produit donc généralement au lever ou au coucher de ces astres. Les piliers lumineux qui ont été observés dans la ville connue pour avoir été capitale russe, ont été causés par des cristaux de glace dans l'air qui reflétaient la lumière des lampadaires.
Il est à noter que les colonnes lumineuses sont plus courantes pendant la saison froide.
En ce moment, les températures sont assez basses à Saint-Pétersbourg: il fait -17 degrés le jour et -20 la nuit.



Vidéo : WhatsApp veut forcer le partage de ses données utilisateurs avec Facebook

Sécurité : Dans la nouvelle version de ses conditions générales d'utilisation, WhatsApp annonce que les données des utilisateurs pourront être partagées avec les autres entreprises du groupe Facebook. Cette disposition ne s'appliquera pas aux utilisateurs européens, mais le reste du monde sera contraint d'accepter l'évolution.

Les promesses des fondateurs sont un lointain souvenir : l'application de messagerie WhatsApp pousse ses utilisateurs à accepter une mise à jour de ses conditions générales d'utilisation et de sa politique de confidentialité. Cette nouvelle version indique que les données de ses utilisateurs pourraient être transmises à Facebook et aux autres entités du groupe.
Pour ceux qui n'accepteraient pas ces nouvelles conditions d'utilisation avant le 8 février, il ne sera tout simplement plus possible d'utiliser l'application. Les citoyens européens ne sont néanmoins pas concernés par ces nouvelles conditions.
Ces nouvelles dispositions concernent les métadonnées des utilisateurs. Le chiffrement de bout en bout des messages interdit à WhatsApp d'accéder au contenu des messages, mais de nombreuses autres données sont exploitées par le service : le numéro de téléphone des utilisateurs, leurs habitudes de connexion au service, leur nom, leur photo de profil, les numéros de leurs contacts ainsi que des données techniques enregistrées par l'application.
Ces données, qui restaient jusqu'alors la propriété exclusive de WhatsApp, pourront dorénavant être partagées avec Facebook et le reste des entités du groupe. La société précise que celles-ci pourront également être partagées avec des sociétés tierces, dans certains cas de figure précis.

Les utilisateurs européens épargnés

La mise à jour de la politique de confidentialité établit une différence entre d'une part les utilisateurs résidant dans un pays de l'Union européenne, rattaché à l'entité irlandaise de WhatsApp, et le reste du monde, qui dépendra de l'entité américaine de WhatsApp. Pour les utilisateurs européens, les conditions générales d'utilisation et la politique de confidentialité restent les mêmes qu'avant et ne permettent pas la communication des métadonnées des utilisateurs aux autres entreprises du groupe.
Selon Ars Technica, cette évolution vise à accompagner le déploiement d'une nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs de communiquer via WhatsApp avec des entreprises qui proposeraient cette option sur leur page Facebook. Comme le remarque Ars Technica, le volume et la complexité des CGU et de la politique de confidentialité de WhatsApp empêchent de comprendre exactement la portée des changements.
Les porte-paroles de la société refusent également de commenter officiellement le changement.
WhatsApp a été racheté par Facebook en 2014 et à l'époque, la société avait multiplié les promesses sur la protection des données des utilisateurs, un thème qui avait pendant longtemps été le cheval de bataille des fondateurs de l'application. Mais sept ans plus tard, ceux-ci ont quitté l'entreprise et les promesses initiales s'érodent progressivement.

En 2016, WhatsApp avait déjà pris l'initiative de proposer aux utilisateurs le partage de leurs données avec le reste des entreprises du groupe, mais leur laissait la possibilité de refuser ce transfert.
A compter du 8 février, les utilisateurs non-européens n'auront plus ce choix.

Dernières news

Un projet de crowdfunding vise à faire tourner Linux sur les nouveaux Mac M1 d'Apple



TECHNOLOGIE : Un projet de crowdfunding fait beaucoup parler de lui ces derniers jours. Il vise ni plus ni moins que de faire tourner une distribution Linux sur les nouveaux Mac M1 d'Apple. Sera-t-il bientôt possible de faire tourner des distributions Linux sur les nouveaux Macbook d'Apple basés sur l'architecture Arm ? C'est le projet de crowdfunding Asahi Linux lancé par Hector Martin, un consultant en sécurité informatique basé à Tokyo. Ce projet vise à créer « un remix d'Arch Linux Arm conçue pour inclure un support M1 de pointe et des instructions d'installation pratiques », explique celui qui se présente comme un consultant le jour et un hacker la nuit. Hector Martin a annoncé le projet de crowdfunding en décembre et a officiellement lancé le projet cette semaine, après avoir atteint l'objectif de 4 000 dollars par mois. De quoi commencer à travailler sérieusement sur le port Linux pour le M1 d'Apple – la première version du système sur puce (SoC) en silicium d'Apple basé sur le logiciel Arm pour les Mac.

L'Anssi commence à détailler son plan pour sécuriser les collectivités territoriales



SÉCURITÉ : L'Anssi entend mettre à profit les sommes qui lui sont allouées dans le cadre du plan de relance pour sécuriser les collectivités territoriales, fréquemment visées par des groupes de rançongiciel.
Dans une note révélée par Acteurs Publics, l'agence détaille les premiers éléments de cette opération. Guillaume Poupard l'avait mentionné au mois de novembre lors de son audition devant les sénateurs : pour sécuriser les collectivités territoriales, l'Anssi entend piocher dans le plan de relance mis en œuvre par l'Etat.
Au total, l'Anssi dispose de 136 millions d'euros à réinvestir dans le cadre de ce plan de relance, et une partie de cette somme sera utilisée pour soutenir et aider les collectivités territoriales qui souhaitent remettre à niveau la sécurité de leur système d'information.
L'objectif affiché par l'Agence est « d'élever substantiellement le niveau de sécurité numérique de l'Etat et des services publiques ». L'Anssi insiste sur sa volonté de « générer un effet de levier » et de « donner l'impulsion nécessaire à l'investissement durable des bénéficiaires dans la sécurisation de leurs systèmes d'information ».
L'agence entend donc favoriser le recours à des prestataires de cybersécurité et l'achat de solutions pour les collectivités en proposant des financements et un accompagnement.
Les premiers détails de ce plan ont été révélés hier par le site Acteurs Publics, qui s'est procuré une note transmise en fin d'année dernière par l'Anssi aux représentants des différentes collectivités territoriales et que ZDNet a pu consulter.
Si l'agence ne détaille pas avec précision les sommes allouées, on y apprend néanmoins qu'un appel à projet devrait être lancé « avant l'été », visant à financer des prestations de formation et l'acquisition de nouveaux produits de sécurité.
Cet appel à projet sera destiné aux « collectivités les plus matures » en matière de sécurité, et qui souhaiteraient bénéficier d'un financement dans le cadre d'un projet d'action ponctuel. Chaque projet devra être approuvé par un jury présidé par le directeur de l'Anssi et pourra être construit en amont avec l'aide des délégués territoriaux de l'Agence.
Le plan d'action prendra également la forme d'un programme "parcours de sécurisation". Celui-ci sera réservé aux « métropoles, communes et communautés de commune de plus de 50 000 habitants » qui souhaitent améliorer leur sécurité. L'Anssi prendra en charge un premier diagnostic de sécurité de la commune candidate, afin d'évaluer « le niveau de maturité cyber » du système d'information concerné et lui proposer une feuille de route.
La mise en place effective des actions recommandées suite à cette première évaluation sera ensuite cofinancée entre l'Anssi et la collectivité concernée, le montant des subventions pouvant varier selon la taille de la collectivité et de son système d'information à sécuriser.
Pour accompagner ces projets, l'Anssi envisage la mise en place d'une plateforme dédiée aux collectivités, qui pourront faire part de leur souhait d'être accompagné. Le plan reste néanmoins peu loquace sur ce qui est prévu pour les plus petites collectivités territoriales, également touchées par des cyberattaques au cours de l'année passée.

Un réseau de CERT régionaux

Acteurs publics évoque également la constitution d'un "catalogue de services" mis à la disposition des collectivités territoriales, ainsi que la mise en place d'un réseau de CERT régionaux visant à permettre une meilleure remontée des informations auprès de l'agence.La sécurisation des collectivités territoriales est un sujet que l'agence suit de près. Il a notamment été traité au travers de plusieurs guides à destinations des collectivités, ainsi que par le biais de partenariats avec des organisations travaillant directement avec ce secteur. Cela n'a pas empêché les attaques de se multiplier au cours de l'année 2020.
Celles-ci sont généralement traitées avec une communication minimum de la part des villes et collectivités visées.
Le cas médiatisé le plus récent est celui de La Rochelle, dont les services informatiques ont été victimes d'une cyberattaque le week-end du 26 décembre, paralysant en partie le fonctionnement de ses services. Au total, une vingtaine de collectivités territoriales ont publiquement admis avoir été touchées par des cyberattaques, celles-ci prenant le plus souvent la forme d'attaques au ransomware.

Le Forfait + à 2000 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

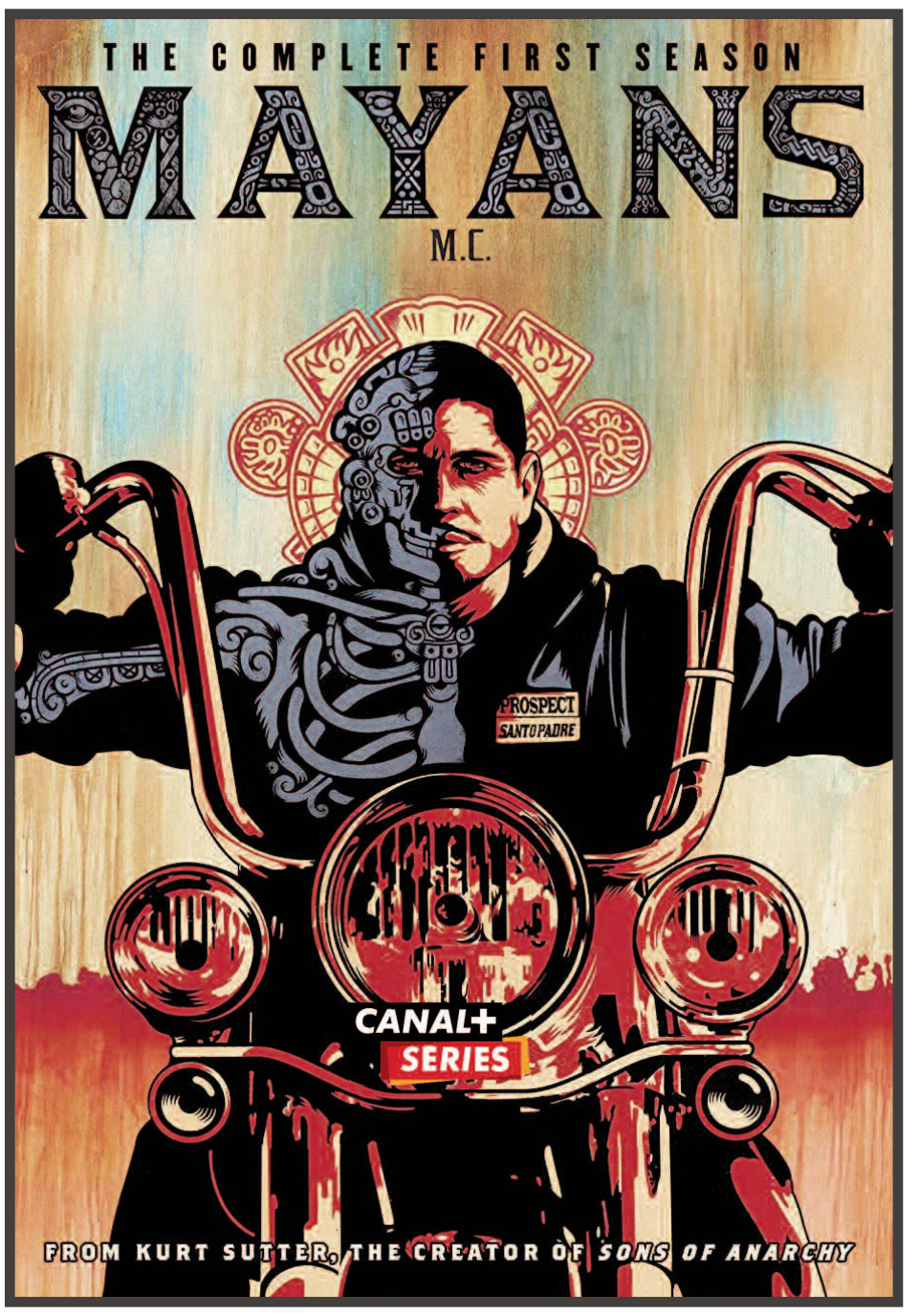
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.







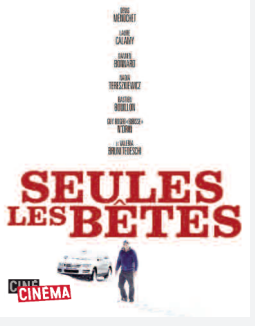


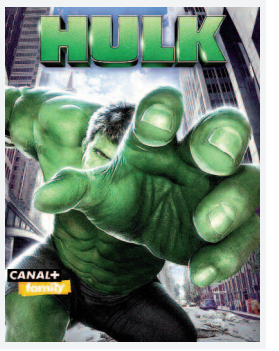


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Divertissement — TF1
The Voice, la plus belle voix

21h05 Autre - Divertissement — France 2
Secours Pop, la grande soirée

20h50 Série dramatique (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Stumptown

21h05 Football / Ligue 1 Uber Eats — CANAL+
Lens / Rennes

21h05 Série humoristique — W9
France - 2 saisons - 1 épisodes
La petite histoire de France

20h50 Cinéma - Film policier — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2018
Destroyer

21h05 Téléréalité (2019 - Etats-Unis) — 6ter
Saison 12 - Épisode 8: Tomber la veste
Rénovation impossible

21h00 Cinéma - Thriller — CINE + PREMIER
Un illustre inconnu

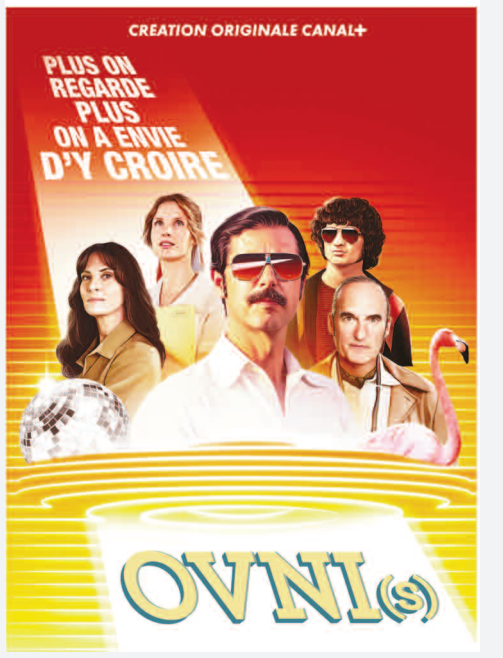
21h19 Animalier (2021 - France) — C8
Animaux à adopter

21h00 Cinéma - Thriller — CINE CINEMA
Seules les bêtes

20h50 Cinéma - Film d'action — CANAL+ family
Etats-Unis - 2003
Hulk

21h05 Série policière (1971 - Etats-Unis) — TMC
Saison 1: Rançon pour un homme mort
Columbo

21h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - France - Belgique)
Saison 1 - Épisode 10

Ovni(s)

Après le succès international du film "Rencontres du troisième type", Didier Mathure et son équipe reçoivent la visite du cinéaste Steven Spielberg. Le metteur en scène américain est désireux de connaître les techniques d'investigation du Gepan en vue de préparer une suite à son film.

00h30

Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 1 à 10 Compléte

Mayans M.C.

Primo, Ezequiel et plusieurs membres des Mayans MC montent une opération avec les mercenaires de Potter afin d'éliminer un groupe de trafiquants rebelles. Contre toute attente, Mini qui servait d'éclaireur est capturée. Primo et Ezequiel mettent un plan pour tenter de la sauver. Pendant ce temps, Miguel et son épouse tentent de reconstruire leur propriété ravagée par un incendie.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:06	12:42	15:27	17:51	19:12
CONSTANTINE	06:11	12:46	15:33	17:57	19:17
ALGER	06:25	13:01	15:46	18:10	19:31
OUARGLA	06:12	12:52	15:47	18:11	19:27
CHLEF	06:32	13:08	15:54	18:19	19:39
MOSTAGANEM	06:36	13:13	16:00	18:24	19:44
ORAN	06:39	13:15	16:03	18:27	19:47

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6909 – SAMEDI 6 FÉVRIER 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	20°	13°
Oran	18°	14°
Constantine	17°	5°
Ouargla	22°	10°

COVID-19 EN ALGÉRIE

248 nouveaux cas, 194 guérisons et 5 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 248 nouvelles contaminations à la Covid-19, 194 guérisons et cinq décès, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de la pandémie à 108.629, des guérisons à 74.330 et celui des décès à 2.909.



Quatre wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contamination durant les 24 dernières heures, avec plus de 15 cas, à leur tête la wilaya d'Oran qui a recensé 49 contaminations.

«248 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 194 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 108.629, des guérisons à 74.330 et celui des décès à 2.909», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à plus de 247 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.50 cas pour 100.000 habitants.

Quatre wilayas ont enregistré une hausse importante du nombre de contaminations en 24 heures, à savoir Oran (49 cas), Alger (42 cas), Adrar (31 cas), et Sétif (19 cas).

Les wilayas, d'Alger (16.481 cas), Oran (11.219 cas), Blida (8.165cas), Sétif (5.206 cas) et Bejaia (4.439 cas) représentent à elles seules près de 42% des cas de contamination et plus de 30% des décès enregistrés sur le territoire national.

Le Dr Fourar a également indiqué que seulement 19 wilayas n'ont enregistré aucun cas au coronavirus et 23 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que 6 wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état de 21 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays.

Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

A l'échelle mondiale, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 2.297.684 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles.

Plus de 105.553.879 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 77.242.525 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries. Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Sur la journée de jeudi, 16.136 nouveaux décès et 511.406 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 5.282 nouveaux morts, le Mexique (1.682) et le Brésil (1.232). Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 455.875 décès pour 26.679.633 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 228.795 morts et 9.396.293 cas, le Mexique avec 162.922 morts (1.899.820 cas), l'Inde avec 154.823 morts (10.802.591 cas), et le Royaume-Uni avec 110.250 morts (3.892.459 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 183 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Slovénie (172), le Royaume-Uni (162), la République tchèque (159) et l'Italie (149).

L'Europe totalisait hier 762.486 décès pour 34.173.922 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 610.011 décès (19.307.659 cas), les Etats-Unis et le Canada 476.362 décès (27.472.057 cas), l'Asie 243.228 décès (15.384.394 cas), le Moyen-Orient 98.679 décès (4.850.079 cas), l'Afrique 93.623 décès (3.628.597 cas), et l'Océanie 945 décès (31.768 cas).

Mohamed Mecelti

MÉDÉA

Sit-in des agents de la Conservation des forêts

RÉPONDANT à l'appel de leur section syndicale, les travailleurs de la Conservation des forêts de Médéa, affiliés au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), ont observé, jeudi dernier, un sit-in devant l'entrée du siège de leur administration pour exiger de leur responsable "le respect du fonctionnaire dans son travail".

Le rassemblement des agents forestiers a été l'occasion de faire valoir "le respect de la dignité des employés de l'administration publique", en scandant "Travailleurs, travailleurs, la dignité est notre capital", "Résistance, résistance, pour l'application d'un droit reconnu par la Constitution", "Halte à la hogra dans les administrations", "Le syndicalisme est un droit",etc.

Muni d'un mégaphone, le responsable du bureau local du SNAPAP a stigmatisé le comportement de certains responsables au niveau de certaines administrations, rappelant que "l'Algérie nouvelle exige un changement des mentalités dans l'administration publique, qui use de la politique de la peur avec un esprit hérité de la période de la issaba, aujourd'hui révolue".

L'organisation du sit-in fait suite à l'appel lancé, via les réseaux sociaux, par le bureau de wilaya du SNAPAP suite à l'incident qui a eu pour théâtre l'administration de la Conservation des forêts, où une employée, chef de bureau de la police des forêts, a fait l'objet d'"un traitement avilissant devant ses collègues de la part de son responsable". Ceci à cause de la présentation, par la section syndicale affiliée au SNAPAP de la Conservation des forêts, d'une plate-forme de revendications socioprofessionnelles auprès de son administration. Une plate-forme qui a suscité le courroux de son directeur, lequel aurait proféré des insultes ayant causé à la fonctionnaire un malaise l'intérieur du bureau.La dignité n'a pas de prix pour avoir été à l'origine du Hirak des Algériens, qui ne sont pas sortis dans la rue pour organiser des émeutes de la faim, a rappelé le responsable du bureau de wilaya du SNAPAP.

Nabil B.

TRIBUNAL DAR EL BEIDA

Le procès des assassins d'Hervé Gourdel renvoyé au 18 février



LE PROCÈS des présumés assassins du ressortissant français Hervé Gourdel, décapité en septembre 2014, a été renvoyé, avant-hier, au 18 février courant par le Tribunal de Dar El Beida (Est d'Alger).

Originaire de Nice (sud de la France) Hervé Gourdel (55 ans) photographe et guide de montagne avait été enlevé par un groupe terroriste le 21 septembre à Tizi-Ouzou avant d'être décapité le 24 du même mois. Le guide de montagne et touriste français s'était rendu en compagnie de ses hôtes algériens dans le massif du Djurdjura pour y prendre des photos de la nature locale. Il possédait un site web dédié à son activité.

Il y avait été enlevé le 21 septembre 2014, de nuit, près du village d'Ait Ouabane dans la Commune d`Akbil, par le groupe dénommé "Jound Al-Khilafa ("les soldats du califat").

Il se trouvait à bord d'une voiture, en compagnie d`amis algériens qui ont été libérés par les ravisseurs. Trois jours plus tard (le 24 septembre), Hervé Gourdel avait été décapité. Le groupe terroriste avait publié une vidéo sur Youtube montrant Gourdel en captivité avant de l'exécuter. La dépouille d`Hervé Gourdel avait été retrouvée et rapatriée en France en janvier 2015.

Le groupe terroriste (Jound Al-Khilafa) avait revendiqué son assassinat l'acte en "représailles à l'engagement de la France aux côtés des Etats-Unis dans les frappes" contre le groupe terroriste Etat islamique (EI) en Irak.

Dès la décapitation de l'otage français, les forces de l'ANP avaient lancé 3.000 soldats sur les traces du groupe terroriste et effectué un ratissage dans la zone, théâtre de l'assassinat, ainsi que dans les alentours.

Les recherches entreprises pendant plus de trois mois avaient permis de retrouver, puis de mettre hors d'état de nuire, trois parmi les terroristes impliqués dans l'assassinat du touriste français.

Il s'agit de Laâredj Ayoub, éliminé le 9 octobre 2014, de Belhout Ahmed, tué le 14 novembre et de Abdelmalek Gouri, abattu le 22 décembre de la même année.

S.O. Brahim